2022

RAPPORT ANNUEL

www.chiensguides.fr

Les chiens guides d'aveugles

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES
EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 26 AOÛT 1981

Les chiens guides d’aveugles

Fédération **F**rançaise des **A**ssociations
de **C**hiens guides d’aveugles **FFAC**

Sommaire

RAPPORT ANNUEL 2022

Rapport moral du Président, page 06

Notre Fédération, page 10
- Constitution dénomination et objet, page 11
- Implantations, page 12
- Associations membres, page 13

Chiffres clés 2022, page 14

Faits marquants, page 16

Gouvernance, page 18
- Conseil d'Administration et Bureau, page 18
- Calendrier des instances, page 19
- Commissions, page 20
- Missions, page 22
- Équipe, page 23

Formation, page 24

Accessibilité et plaidoyer, page 26
- Médiateur fédéral, page 26

Communication, page 28
- Une campagne nationale pour poursuivre le combat pour l'inclusion des personnes déficientes visuelles, page 29
- Sortie du livre " Le chien guide, la prunelle de mes yeux ", page 31
- Un timbre de La Poste met le chien guide à l'honneur, page 31
- La Fête des Chiens Guides, page 32
- Les journées portes ouvertes, page 33
- Chiens Guides France, page 34
- Campagne legs, page 34
- La revue " Les Yeux de son Maître ", page 35
- Campagne DRTV, page 35

Dons et legs, ... page 36

Relations publiques et internationales et les partenariats, ... page 38

Soutien aux associations, ... page 40

Actualités des associations, ... page 42

Rapport du trésorier, ... page 54

RAPPORT MORAL du Président

Les chiens guides d'aveugles 50 ANS

Paul CHARLES
Président

50 ans, un demi-siècle, 6300 chiens guides remis depuis la création de notre Fédération.

Ces chiffres sont éloquents sur notre implication à la Cause qui nous est chère au bénéfice de personnes en situation d'handicap visuel.

Notre congrès qui s'est tenu à Lyon en juin dernier a permis de faire connaître à un public nombreux le travail important qui a été réalisé par l'ensemble de notre mouvement pour servir dans des délais raisonnables un compagnon d'accessibilité extraordinaire, sous cette bannière commune :

« *Continuons de rendre tous les chemins de vie accessibles* ».

Merci à vous tous bénévoles, salariés et surtout donateurs, de votre engagement permanent à la réalisation de notre mission.

Chacun s'est donné rendez-vous en 2025, pour un nouveau congrès, dont l'école de PACA a repris le flambeau pour l'organiser dans sa ville de Nice.

Pour illustrer et retrouver les témoignages de cette aventure lancée par Paul CORTEVILLE, (premier à avoir éduqué un chien guide) il y a plus de 70 ans, un ouvrage a été édité, retraçant cette grande chaîne de solidarité, que nous retrouverons en librairie à disposition du grand public, sous le titre de « *Le CHIEN GUIDE LA PRUNELLE DE MES YEUX* »

Le nombre de remises au cours de cette année atteint 216, chiffre encore en deçà de nos espérances, malgré une petite progression sur l'année 2021.

Notre Conseil d'Administration et l'ensemble des Présidents de nos associations fédérées se sont fixés des objectifs plus ambitieux pour l'année 2023 et les deux prochaines années, nous souhaitons arriver à satisfaire 240 personnes en attente de renouvellement ou de première remise pour recevoir ce compagnon d'accessibilité tant désiré.

Le COVID a laissé des traces dans la gestion des personnels techniques de nos écoles, ne nous permettant pas d'atteindre un chiffre plus conséquent de chiens guides à remettre dans les prochains mois.

Nous avons engagé en parallèle de ces objectifs, une réflexion importante sur notre formation des futurs éducateurs de chien guide.

Il nous apparaît urgent d'apporter des modifications à cette dernière, pour nous permettre de former un nombre plus important d'éducateurs, tout en respectant nos normes impérieuses, notre savoir-faire et nos qualités d'exigences dans nos méthodes d'éducation.

Ceci dans un respect total du bien-être animal, pour qui nous consacrons tous nos efforts depuis la naissance des chiots, jusqu'à leur mise à la retraite de cet extraordinaire compagnon de vie et sécurité des personnes en situation d'handicap visuel.

« *Merci à vous tous bénévoles, salariés et surtout donateurs, de votre engagement permanent à la réalisation de notre mission.* »

Nos efforts, portent également sur le « *faire savoir* » auprès du grand public, sur notre éthique et notre charte morale, empreinte de respect et du sérieux de nos associations fédérées.

Nous avons approuvé l'an dernier notre nouvelle identité commune : Chiens Guides France, qui représente ainsi un réseau national, soudé et engagé.

Il est impérieux de le faire connaître au grand public et à ceux qui attendent un chien guide de qualité.

Avec ce réseau, nous garantirons à nos donateurs et futurs donateurs, de leur aide généreuse et constante depuis de nombreuses années, dans l'éducation et la remise d'un plus grand nombre de chiens guides à ceux qui souffrent d'un handicap visuel.

Nous avons également poursuivi nos efforts dans le cadre d'une meilleure accessibilité de nos maîtres de chiens guides dans les lieux publics.

La Confédération CANIDEA, en charge de cette mission au travers de l'OBAC élargie aux chiens d'assistance, a poursuivi et conforté au travers de ses différents collèges : Associatif, des lieux ouverts au public et celui des institutionnels, ses actions d'informations.

Groupes de travail par secteur, comité de pilotage et réunions plénières ont été mis en place, leurs travaux permettront une meilleure accessibilité et compréhension de l'utilité des chiens guides et d'assistance. Des vidéos pédagogiques sont en cours d'étude et de réalisation, permettant dans chaque secteur une formation des acteurs et personnels, une compréhension plus aisée, et éviter les refus d'accès que nous constatons encore trop fréquemment.

Autre mission confiée à CANIDEA, l'élaboration des futures normes européennes des chiens guides et d'assistance, travail de longue haleine, pour faire admettre nos principes fondamentaux, d'une qualité maximum d'éducation, aux autres pays européens, plus tournés vers des normes minimalistes que maximalistes.

Que 2023 soit porteuse de nouvelles ambitions pour notre réseau et concrétise nos espoirs de remettre toujours plus de chiens guides à ceux qui sont impatients de les accueillir auprès d'eux.

Défendons tous ensemble, notre chartre de déontologie, notre qualité d'éducation, notre respect du bien être animal.

Pour cela, nous disposons de notre nouvel étendard « *CHIENS GUIDES FRANCE* »

Paul CHARLES,
Président de la FFAC

« Que 2023, soit porteuse de nouvelles ambitions pour notre réseau et concrétise nos espoirs de remettre toujours plus de chiens guides à ceux qui sont impatients de les accueillir auprès d'eux. »

NOTRE *Fédération*

Les chiens guides d'aveugles

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC

En France, sur 1,7 millions de personnes déclarant une déficience visuelle, plus de 200 000 souffrent de cécité ou de malvoyance profonde, et sont donc éligibles à l'obtention d'un chien guide. Pourtant, seulement 1 % en bénéficie, ce qui est totalement insuffisant.

La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) et ses associations affiliées mènent un combat depuis 50 ans pour permettre aux personnes déficientes visuelles de se déplacer en toute sécurité à l'aide d'un chien guide. Aujourd'hui, ce sont 1 500 chiens guides qui accompagnent leur maître au quotidien sur tout le territoire national, leur permettant ainsi d'accéder à une plus grande autonomie et à une meilleure inclusion sociale et citoyenne.

« *Ensemble, continuons de rendre tous les chemins de vie accessibles.* »

La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC), association loi 1901 fondée en 1972, est reconnue d'utilité publique par décret du 26 août 1981.

Elle s'appuie sur une charte de déontologie approuvée en 2001 modifiée par l'Assemblée Générale en 2015. Cette charte est disponible sur notre site internet, dans la rubrique Associations.

Constitution, dénomination et objet

Anciennement dénommée F.N.E.C.G.A. (Fédération Nationale des clubs et Écoles de Chiens Guides d'Aveugles), l'association « **Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC)** regroupe des organismes à but non lucratif, quelle que soit leur forme juridique, qui ont adhéré aux présents statuts.

La FFAC a pour objet d'aider les membres et plus généralement tout organisme à but non lucratif concerné à promouvoir et à mettre en place les services qu'ils fournissent aux personnes déficientes visuelles pour favoriser leur autonomie, prioritairement par le moyen du chien guide.

Et en particulier, elle a pour but de :

- coordonner et valoriser, sur le plan national, l'action des organismes chargés de l'éducation ainsi que celle des éducateurs de chiens guides d'aveugles par tous moyens propres à y concourir, notamment par l'information,
- former les professionnels de la filière du chien guide, former et reconnaître tous nouveaux éducateurs de chiens guides d'aveugles,
- susciter la création de nouvelles Associations ou Écoles qui acceptent l'éthique en adhérant à la charte de déontologie, annexée au règlement intérieur,
- définir les normes souhaitables à l'obtention d'un chien guide ainsi que celles concernant le suivi des équipes maîtres et chiens,
- effectuer toutes recherches et démarches nécessaires à la présentation et à la poursuite de ces objectifs auprès des pouvoirs publics et devant l'opinion publique,
- rechercher et promouvoir tous nouveaux moyens d'information de la personne déficiente visuelle sur le chien guide,
- constituer et diffuser toute documentation utile et générale sur toutes questions ayant trait aux objets ci-dessus spécifiés ou pouvant s'y rattacher directement ou indirectement en vue d'aider à leur réalisation.

Implantations

La FFAC regroupe 3 centres d'élevage, 10 associations régionales et 2 associations nationales : une fondation qui remet des chiens guides exclusivement aux enfants aveugles et malvoyants âgés de 12 à 18 ans et une association de maîtres de chiens guides.

Les chiens guides d'aveugles
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
71 rue de Bagnolet 75020 PARIS
Tél : 01 44 64 89 89
federation@chiensguides.fr

Associations membres

Associations régionales

- **CHIENS GUIDES D'AVEUGLES CENTRES PAUL CORTEVILLE**
  295, rue de Lille - BP 60 088
  59 435 Roncq Cedex
  www.chien-guide.org
  Tél. : 03 20 68 59 62

- **LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE PROVENCE CÔTE D'AZUR CORSE**
  Espace Fred Farrugia
  15, rue Michelet - 06 100 Nice
  www.chiensguides.org
  Tél. : 04 92 07 18 18

- **LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE L'OUEST**
  1, rue des Brunelleries - Bouchemaine
  49 913 Angers Cedex 9
  www.chiens-guides-ouest.org
  Tél. : 02 41 68 59 23

- **LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DU CENTRE OUEST**
  105, rue du Cavou - Landouge
  87 100 Limoges
  www.limoges.chiensguides.fr
  Tél. : 05 55 01 42 28

- **CHIENS GUIDES PARIS**
  105, avenue de Saint Maurice - 75 012 Paris
  www.chiensguidesparis.fr
  Tél. : 01 43 65 64 67

- **CHIENS GUIDES D'AVEUGLES D'ILE-DE-FRANCE**
  Lieu dit « Le Poteau » - RD 319 - 77 170 Coubert
  www.chiens-guides-idf.fr
  Tél. : 01 64 06 73 82

- **ASSOCIATION DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE LYON ET DU CENTRE-EST**
  162, avenue Edouard Herriot - 01 600 Misérieux
  www.lyon-chiensguides.fr
  Tél. : 04 74 00 60 11

- **ASSOCIATION CHIENS GUIDES D'AVEUGLES GRAND SUD OUEST**
  44, rue Louis Plana - 31 500 Toulouse
  www.chiens-guides-grandsudouest.org
  Tél. : 05 61 80 68 01

- **CHIENS GUIDES DE L'EST**
  10, avenue de Thionville
  57 140 Woippy
  www.chiens-guides-est.org
  Tél. : 03 87 33 14 36

- **ASSOCIATION CHIENS GUIDES GRAND SUD OUEST ALIÉNOR - BORDEAUX**
  236 Avenue Marcel Dassault
  33 700 MÉRIGNAC
  www.chiensguides-alienor.com
  Tél. : 05 56 47 85 15

Associations nationales

- **FONDATION FRÉDÉRIC GAILLANNE**
  150 chemin de la Tour de Sabran, Velorgues,
  84 800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
  www.fondationfg.org
  Tél. : 04 90 85 11 05

- **ANM'CHIENS GUIDES**
  17 rue Vitruve - 75 020 PARIS
  Tél. : 01 43 71 71 07

Centres d'élevage

- **CENTRE D'ÉTUDE, DE SÉLECTION ET D'ÉLEVAGE DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES ET AUTRES HANDICAPÉS (CESECAH)**
  Montsablé - 63 190 LEZOUX
  www.cesecah.fr
  Tél. : 04 73 73 91 71

- **CENTRE D'ÉLEVAGE ET D'ÉDUCATION JACQUES BOUNIOL**
  116 Rue Antoine de Saint-Exupéry
  78 530 BUC
  www.chiensguidesparis.fr
  Tél. : 01 39 66 84 44

- **LA MAISON DU CHIOT**
  1, rue des Brunelleries - Bouchemaine
  49 913 Angers Cedex 9
  www.chiens-guides-ouest.org
  Tél. : 02 41 68 59 23

CHIFFRES *clés 2022*

216 nouvelles équipes “Aveugle - Chien Guide” créées en 2022 !

Plus de 6 300 équipes

ont été créées par les associations de chiens guides fédérées, depuis 1952.

216

sont remis gratuitement en moyenne chaque année.

CHIFFRES *clés* 2022

Répartition nouveau maître / renouvellement
103 **personnes pour une première remise**

femmes : *65*

hommes : *38*

113

anciens maîtres ayant renouvelé

femmes : *61*

hommes : *52*

51 ans,

c'est l'âge moyen des bénéficiaires

Répartition maîtres en activité : progression de 3.22 par rapport à 2021, **moyenne âge** 53 ans.

1412

Femmes : *776* moyenne âge 52 ans

Hommes : *636* moyenne âge 53 ans et demi

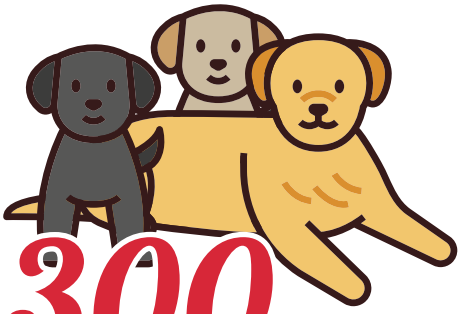

300

chiots sélectionnés, élevés sont remis aux centres d'éducation par le réseau des élevages fédéraux dont le CESECAH, centre d'élevage national.

300

personnes travaillent dans les associations et à la Fédération, dont plus de

150 *moniteurs et éducateurs diplômés*

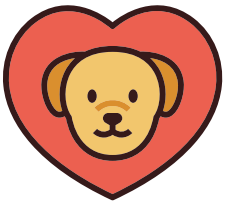

Les 5 races en activité les plus représentées soit *93.2 %* **des équipes actives**

BERGER ALLEMAND	*51*
SAINT PIERRE	*54*
GOLDEN RETRIEVER	*108*
LABRADOR X GOLDEN	*188*
LABRADOR	*915*

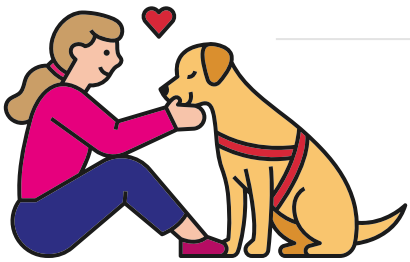

1200 bénévoles

sont investis dans les associations partout en France.

01
Continuons de rendre
tous les chemins de vie accessibles !

02
LE CHIEN GUIDE
LA PRUNELLE DE MES YEUX
1€

03
FRANCE
1,16 €
LES
CHIENS GUIDES
D'AVEUGLES
La Poste 2022

04
CHIENS GUIDES PARIS
Chiens Guides de l'EST
CHIENS GUIDES LYON & CENTREST
CHIENS GUIDES GRAND SUD OUEST
CHIENS GUIDES GRAND SUD-OUEST
FONDATION FRÉDÉRIC GAILLANNE
DES CHIENS GUIDES
POUR LES ENFANTS AVEUGLES

05
50 ANS
Congrès national du
CHIEN GUIDE
8 – 10 juin 2022
Lyon

06
Quand ton chien guide
peut t'emmener au bout du monde...
mais que le site de l'agence de voyage
n'était pas accessible.
Aujourd'hui, 90% des sites internet
ne sont pas accessibles aux personnes déficientes visuelles.
Rendons tous les chemins de vie accessibles
sur www.chiensguides.fr

2022 FAITS Marquants

01 La FFAC a fêté ses 50 ans

Suivant la mission de Paul Corteville, la FFAC a célébré cette année, 50 ans de combats, d'avancées et de belles histoires. Cet anniversaire est le fruit d'une incroyable chaîne de solidarité tissée entre l'ensemble des acteurs du réseau : salariés, bénévoles, familles d'accueil, maîtres de chiens guides et donateurs. L'année 2022 a fait la part belle aux initiatives, événements et campagnes de sensibilisation.

02 Sortie du livre " Le chien guide, la prunelle de mes yeux "

Cet ouvrage met à l'honneur ces compagnons hors pair en retraçant le parcours de ces chiens d'exception (naissance, pré-éducation, éducation, vie active et retraite), leurs aptitudes, leur attribution… Sorti aux éditions Delachaux et Niestlé, ce livre est un véritable hommage à la chaîne de solidarité mise en place autour de ces compagnons de route.

03 Un timbre à l'effigie des chiens guides

À l'occasion du 50e anniversaire de la FFAC, La Poste a souhaité émettre un timbre ainsi qu'un souvenir philatélique à l'effigie des chiens guides d'aveugles. D'une valeur faciale de 1,16€, il met à l'honneur l'équipe unique composée du maître de chien guide et de son chien. Une cérémonie de présentation du timbre s'est tenue à Paris en septembre , au sein de la boutique « Le Carré d'Encre », boutique unique en France dédiée à la philatélie et à la correspondance.

04 Lancement de Chiens Guides France

Parce que nous partageons la même mission, la même vision éthique de nos métiers, le même degré d'exigence dans l'éducation, le bien-être de nos chiens et l'accompagnement de leurs maîtres aveugles ou malvoyants, nos 10 associations régionales, nos 2 associations nationales et notre fédération créent le réseau Chiens Guides France, véritable gage de qualité et d'engagement.

05 5e Congrès national du chien guide

La FFAC a réuni 350 acteurs du réseau lors de son Congrès national du Chien Guide qui s'est déroulé du 8 au 10 juin, à Lyon. Cet événement fédérateur a été l'occasion de faire un état des lieux des 50 ans de combats menés par la FFAC et ses associations affiliées et de faire progresser la cause du chien guide en France. Le prochain rendez-vous a été donné en 2025 à Nice !

06 Lancement d'un manifeste

Pour appuyer son action de plaidoyer, la FFAC a lancé une nouvelle campagne de communication nationale pour alerter sur la situation des personnes déficientes visuelles face à l'emploi, l'accessibilité numérique ou bien encore la mobilité. La FFAC a invité le grand public à se mobiliser face à ces préoccupations majeures qui ne sont pas aujourd'hui suffisamment considérées en lançant un manifeste en ligne qui a obtenu plus de 27 000 signatures !

Gouvernance

En 2022, la FFAC, sous l'impulsion de ses instances, a poursuivi son projet contribuant à forger l'unité, la solidarité et la cohérence de notre réseau avec comme but : les développements qualitatif et quantitatif. L'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2021 s'est tenue le mercredi 8 juin lors de notre Congrès national du Chien Guide qui s'est tenu à Lyon. Elle a réuni tous les représentants des membres de la Fédération tels que définis dans les articles 3 et 9 des statuts. L'Assemblée Générale a élu les membres du Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration et Bureau

Selon l'article 6 des statuts, la Fédération est administrée par un Conseil d'Administration de 21 à 30 membres au maximum. Il comprend obligatoirement au moins 2 représentants de chacune des Associations gérant une École de Chiens Guides adhérente et de l'ANM' Chiens Guides. Les autres Associations adhérentes ont 1 seul représentant. L'Assemblée Générale peut élire jusqu'à 4 membres individuels au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, un bureau. Il est actuellement composé de :

- 1 Président,
- 3 Vice-présidents,
- 1 Secrétaire générale et 1 Secrétaire générale adjointe,
- 1 Trésorier et 1 trésorier adjoint.

Bureau :

Président :
Paul CHARLES

Vice-présidents :
Michel ROSSETTI
Daniel HERTAULT
Michel RIVALLAIN

Secrétaire générale adjointe :
Suzanne CASTILLO

Trésorier :
Roland DONZELLE

Trésorier adjoint :
Gabriel MOLL

En 2022 :

Calendrier des instances

Les administrateurs de la FFAC sont au nombre de 26 :

Centres Paul Corteville : Daniel HERTAULT / Dominique BOUTEILLER

Chiens guides Centre Ouest : Jean-Pierre LEHMANN / Sylvie MORLIERAS

Chiens guides de l'Est : Denis THIRY / Thierry BILAY

Chiens guides Provence Côte d'Azur Corse : Philippe DUVAL / Suzanne CASTILLO

Chiens guides de Paris : Frédérique BEAURAIN / Jacques RISSE

Chiens guides de Lyon et du Centre-Est : Roland DONZELLE / Pierre-Marie MICHELI

Chiens guides de l'Ouest : Pierre WALLET / Michel RIVALLAIN

Chiens guides Ile-de-France : Sylvie DZIAGWA / Françoise LE VAVIANT

Chiens guides Toulouse Grand Sud-Ouest : Gabriel MOLL / Michel THOREL

Chiens guides Grand Sud-Ouest d'Aliénor Bordeaux : Danièle FORTIN / Jean-Marie SCHIOCCHET

Fondation Frédéric Gaillanne : Fréderic GAILLANNE / Fanny GAILLANNE

CESECAH : Paul CHARLES

L'ANM' Chiens guides : Dominique LATGE / Philippe BURY

Individuel : Michel ROSSETTI

Le Bureau s'est réuni les : jeudi 6 janvier, jeudi 10 février, jeudi 7 avril, jeudi 12 mai, jeudi 8 septembre, mercredi 5 et jeudi 6 octobre, jeudi 24 novembre.

Le Conseil d'Administration s'est réuni les : jeudi 21 et vendredi 22 avril, mercredi 8 juin à Lyon, jeudi 13 et vendredi 14 octobre, jeudi 15 et vendredi 16 décembre.

Assemblée Générale : mercredi 8 juin à Lyon.

Au cours de cet exercice, les réunions statutaires se sont tenues selon le calendrier convenu. Les points forts des Conseils d'Administration :

- Assemblée Générale le mercredi 8 juin lors du Congrès national de la FFAC
- Attribution des contributions
- Arrêté des comptes
- Juin : attribution des contributions, arrêté des comptes.
- Octobre : vote du plan d'actions 2022.
- Décembre : vote du budget.

Le Président Paul CHARLES a participé aux réunions de travail du Bureau ainsi qu'aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales de la FFAC et de l'AFH2A. Il s'est rendu de façon hebdomadaire à la Fédération pour des journées de travail et des rendez-vous avec des partenaires associatifs et institutionnels. Les réunions des instances et des commissions se sont majoritairement tenues à la FFAC.

Membre du Conseil d'Administration de la CFPSAA, il est élu Vice-président et a participé à l'ensemble des réunions institutionnelles de la Confédération. Il représente aussi la Fédération auprès de la Confédération Nationale des organisations de Chiens d'aide à la personne (CANIDEA).

Daniel HERTAULT et Michel ROSSETTI représentent la Fédération auprès de l'Association de Construction de Centres d'Éducation de Chiens guides (ACCEC). Ils en sont respectivement Président et Trésorier. Rappelons que cette association créée en 2016 a pour objet de piloter la construction du centre d'éducation de Mérignac. Michel Rossetti est membre du Conseil d'Administration de l'association des Chiens guides Paris.

Formation

Le conseil pédagogique est l'instance de réflexion sur les parcours de formation des moniteurs, éducateurs et sur les formations continues. Il est composé d'administrateurs, de directeurs techniques et de directeurs généraux. La commission de suivi est l'instance qui analyse les parcours des apprenants et qui mesure la progression des apprentissages. Elle rassemble les formateurs, les tuteurs et les représentants des stagiaires.

Éducation technique

Cette année aura été marquée par la mise en place d'un process d'éducation du chien guide commun à l'ensemble des associations adhérentes afin de contribuer à une meilleure gestion des délais d'éducation, de remises et de faciliter la mutualisation.

Ce procédé apporte aux associations un cadre souple et évolutif dans l'esprit d'une amélioration continue et sur lequel s'appuyer pour faire converger les process appliqués dans les centres d'éducation et pour développer une homogénéité des pratiques dans le réseau.

La commission technique qui s'est réunie le 18 octobre a été l'occasion pour ses membres de faire le point sur la mise en place de ce process dans chacune des associations. Elle est également informée qu'un chantier sur un process commun de prééducation est lancé. Ce chantier concerne ce qui est attendu du chien en fin de prééducation : comment procéder pour y arriver, le recrutement des familles d'accueil, leur formation etc. Les contrats avec les familles d'accueil feront également l'objet de l'étude.

Communication

Le comité communication travaille sur des projets nationaux, tels que La Fête des Chiens Guides ou la marque Chiens Guides France. Il veille à la bonne coordination et au déploiement des outils de communication communs à l'ensemble du réseau (fédération et associations affiliées).

Il est également force de propositions pour faire naître de nouvelles idées, échanger et partager des conseils et expériences quant aux projets de communication de chaque association.

Des comités de pilotage spécifiques sont également en place afin d'assurer et de coordonner les actions de projets. Par exemple, le copil legs qui assure la réalisation de la campagne de communication annuelle sur les legs et l'assurance-vie ou encore la commission digitale qui travaille au déploiement de la collecte de fonds (dons) via le numérique.

Le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique s'est réuni à 2 reprises durant l'année 2022, 3 sujets ont été abordés, avec une attention particulière sur l'âge optimal de la stérilisation chez le chien guide.

Pour donner suite à une demande de la FFAC concernant l'âge optimal de la stérilisation les vétérinaires spécialisés en reproduction et une vétérinaire comportementaliste ont été contactés pour établir une étude synthétique.

- Commission Technique
- Conseil scientifique des élevages
- Comité
- Communication
- COPIL legs
- Commission Digitale
- Groupe de travail Accessibilité numérique
- Pré- éducation
- Conseil pédagogique (AFH2A)
- Commission de suivi (AFH2A)
- Réseau des élevages (REF)

Commissions

Selon l'article 9 du règlement intérieur des statuts, des commissions peuvent être créées à la demande du Président, du Bureau et du Conseil d'Administration. Leurs missions doivent être définies par une note du Président qui doit préciser le but, le fonctionnement et le budget.

Le Président de la Fédération est membre de toutes les commissions. Ces commissions peuvent inviter à participer à leurs travaux toutes personnes qui pourraient apporter une aide. Elles sont composées de représentants d'associations membres de la Fédération qui s'engagent à un minimum de présence.

À noter que le Président est chargé du suivi général de la collecte et des legs dans le cadre de ses fonctions.

Parmi eux le Professeur Fontbonne s'est montré très intéressé par cette étude et a proposé lors d'une conférence adressée au Conseil scientifique un protocole expérimental. Ce protocole visait à injecter tous les 6 mois pendant une période de 3 à 8 ans (moyennant une alimentation gratuite) un implant de desloréline versus un implant placebo et de constater un effet bénéfique de cet implant qui consisterait à une réduction de certains troubles ostéoarticulaires et ligamentaires ainsi qu'une réduction de certains cancers chez nos chiens stérilisés. Pour des raisons très pratiques le Conseil scientifique n'a pas donné suite à cette proposition. Concernant l'âge optimal de la stérilisation il apparaît après un tour de table auprès des vétérinaires et une étude à grande échelle réalisée par Benjamin Hart aux U.S.A sur de nombreuses races, que chez la race Labrador (de loin la plus utilisée) l'âge de 6 mois chez le mâle et de 11 mois chez la femelle semble opportun. Des problèmes de vulvites et de vaginites chroniques peuvent être évités en ne stérilisant pas trop tôt des chiennes à vulve atrophiée et dans les 2 sexes une stérilisation trop précoce peut augmenter des ruptures du ligament croisé.

Le 2ème sujet traitait de l'état des races en activité et sur la nécessité de ne pas « s'éparpiller » en multipliant celles-ci. Actuellement il apparait qu'en comptabilisant les races et leur croisement nous en sommes arrivés à 24 unités !!!!Toute sélection digne de ce nom ne peut s'opérer qu'au fil des années sur un grand nombre d'individus. Si les chiots produits par le R.E.F sont statistiquement plus « performants « que ceux achetés chez des éleveurs c'est grâce à la sélection effectuée depuis de nombreuses années. Nous ne pouvons plus tolérer des taux de réforme énormes dans certaines races. Pour ce qui concerne la race Caniche (pour satisfaire des non -voyants allergiques), il convient de travailler avec des éleveurs effectuant une véritable sélection. Concernant le berger allemand, la difficulté de placement dans les écoles, le taux de réforme, la faible demande et le manque de possibilité de réorientation font qu'à terme nous envisageons d'arrêter leur production.

Le 3ème sujet traité sur des échanges avec le R.E.F sur les logiciels, outils et documents de suivi des élevages et des chiens en activité ». Pour la partie « élevage », le logiciel IWDR est utilisé par les 3 centres d'élevage ; il est très opérant pour l'élevage mais insuffisant pour la partie éducation. Les responsables du R.E.F proposent de travailler à la création d'un « squelette » de la naissance au décès du chien. Il serait enfin opportun de faire une enquête sur la nature de la « fiche sanitaire » remplie par le vétérinaire lorsque le non-voyant l'y amène pour la vaccination annuelle et éventuellement d'en réaliser une nouvelle tant il est impératif pour les besoins de la sélection de connaître le devenir sanitaire du chien.

Conclusion : Si nous voulons améliorer la production de chiens guides, nous devons nous concentrer sur des races qui ont fait leur preuve dans le monde entier et utiliser des outils qui nous permettent de posséder un suivi du chien de la naissance au décès afin d'optimiser la sélection.

Didier BROUCQSAULT,
Président du Conseil scientifique

Missions

Qui sommes nous ?

Fondée en 1972, la Fédération Française des Associations Chiens guides d'aveugles (FFAC) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1981.

La FFAC regroupe :

10
Associations régionales

16
Centres d'éducation

2
Associations nationales

1
Réseau d'élevage de chiots

Le modèle socio-économique

Le mode de financement de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles repose exclusivement sur la générosité du public dont 70% provient des legs et 30% des dons.

Les missions de la Fédération :

- **promouvoir le chien guide** auprès des utilisateurs potentiels et du grand public,
- **contribuer au fonctionnement et au développement des écoles de chiens guides**, dans le respect d'une déontologie commune, et en veillant à maintenir le plus haut degré d'exigence possible dans l'éducation du chien guide
- **assurer la formation professionnelle des éducateurs de chiens guides** (titre enregistré au RNCP de niveau 5) et des intervenants,
- **assurer la sélection et l'élevage des chiots**,
- **militer pour la reconnaissance de ce moyen de locomotion autonome** par les pouvoirs publics.

© Vectorjuice

Les chiens guides d'aveugles

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC

Départs 2022 -2023

La Directrice Générale, Alexandra BLANCHIN a quitté ses fonctions début décembre 2022.

Après quelques années passées à la FFAC, Kristel COHEN a quitté la FFAC en fin novembre 2022 et Yolanda DE SOUSA en février 2023.

Léa VERUT a terminé avec succès son contrat d'alternance.

Arrivées 2023

Alexandre CATHELIN est le nouveau Directeur Général de la FFAC

Catherine BIENVENU a rejoint notre équipe au poste de responsable des libéralités
c.bienvenu@chiensguides.fr
01 44 64 89 84

Équipe permanente de la FFAC 2022

- **Alexandra BLANCHIN**, Directrice Générale
01 44 64 89 86
- **Hayet LEBCIR**, Assistante de direction
h.lebcir@chiensguides.fr
01 44 64 89 86
- **Michel MARTINS**, Comptable unique
m.martins@chiensguides.fr
01 44 64 89 82
- **Kristel COHEN**, Responsable des libéralités
- **Sophie BAZIN**, Chargée des libéralités
s.bazin@chiensguides.fr
01 44 64 80 27
- **Anne VIOT**, Chargée de mission
a.viot@chiensguides.fr
01 44 64 89 85
- **Julie EHRET**, Responsable formation & technique
j.ehret@chiensguides.fr
01 44 64 88 62
- **Saliha BENAZIZ**, Responsable de collecte
s.benaziz@chiensguides.fr
01 44 64 89 83
- **Alice LARIVIERE**, Standard et traitement des dons
a.lariviere@chiensguides.fr
01 44 64 88 61
- **Mame SECK**, Standard, traitement des dons
m.seck@chiensguides.fr
01 44 64 89 89
- **Yolanda DE SOUSA**, Responsable fédérale communication
01 44 64 89 81
- **Léa VERUT**, Assistante Communication
- **Lucie LANSMARIE**, a rejoint la FFAC en cours d'année 2022 en tant que chargée de communication
l.lasmarie@chiensguides.fr
01 44 64 89 81

Afin d'accompagner les associations fédérées dans leurs activités et de développer le réseau « chiens guides », une équipe de salariés participe aux commissions, rencontre les associations et contribue à la réalisation des projets dans leurs fonctions respectives.

Formation

La Fédération assure la formation professionnelle

La FFAC est dotée d'un organisme de formation interne dénommé l'AFH2A (Association de Formation aux Métiers du Handicap Visuel) qui identifie les besoins, conçoit les formations, dispense les contenus et évalue les acquis.

L'AFH2A, initialement enregistrée auprès de la Dreets Auvergne Rhône Alpes, est enregistrée depuis le 8 juillet 2022 sous le numéro de déclaration d'activité 11756540575 auprès du préfet de la Région Ile-de-France.

La première formation d'éducateur a été mise en place en 1989.

L'AFH2A assure la formation professionnelle aux métiers de moniteur de chiens guides d'aveugle (formation de 2 ans) et d'éducateur (formation de 2 ans de plus). C'est le seul organisme de formation en France à préparer au titre d'éducateur de chiens guides d'aveugles enregistré au RNCP (35212), ainsi qu'au titre fédéral de moniteur de chiens guides.

L'AFH2A met également en œuvre les formations courtes de développement des compétences des salariés des associations membres.

La FFAC, quant à elle, est l'organisme certificateur pour le titre d'éducateur de chien guide (notamment validation des acquis de l'expérience).

La Fédération garantit un système pédagogique de qualité :

- Des équipements pédagogiques adaptés : 1 centre de formation dédié équipé de moyens techniques.
- 1 équipe de formateurs d'experts : 1 formateur salarié
- 6 formateurs occasionnels internes
- 23 intervenants extérieurs
- des tuteurs dans les écoles de chien guide pour la formation pratique.
- Des instances de suivi pédagogique : Conseil pédagogique qui réfléchit aux stratégies pour la formation
- Commission de suivi qui mesure la progression dans l'apprentissage
- Des réunions de formateurs qui proposent des évolutions pédagogiques.

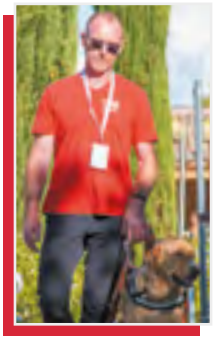

© Justine Pothier

Arnaud, moniteur en 1ère année de formation

« Cette première année de monitorat est très intense et très absorbante. J'ai eu l'opportunité d'apprendre auprès de professionnels expérimentés qui sont passionnés par leur travail et qui ont une grande expertise.

Je suis vraiment reconnaissant de suivre cette formation pour devenir moniteur de chien guide pour aveugle.

C'est un travail très important et significatif, qui permet de changer la vie des personnes aveugles en leur donnant plus d'autonomie et d'indépendance. »

Chiffres clés

Nombre de diplômés

9 moniteurs

5 éducateurs

Nombres de stagiaires en formation métier

16 moniteurs

10 éducateurs

La **29ème** promotion de moniteurs a fait sa rentrée en sept 2022

Chiffres de la formation continue

15 sessions

120 stagiaires

68% de très satisfaits

3 sessions annulées

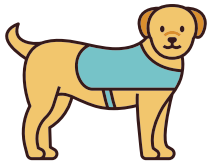

Zoom sur les parcours de formation de moniteurs et d'éducateurs

L'activité principale du moniteur est d'éduquer le chien guide. L'éducateur, en plus de l'éducation du chien, a en charge la relation avec la personne déficiente visuelle (instruction du dossier de demande, essai et remise du chien puis accompagnement de l'équipe formée).

Pour devenir moniteur de chiens guides, il faut suivre une formation de 2 ans puis une seconde formation de 2 ans pour obtenir le statut d'éducateur. Chaque formation se déroule en alternance entre des parties théoriques assurées en centre de formation par des formateurs spécialisés dans leurs domaines et des parties pratiques au sein de l'association employeur avec un tuteur expérimenté. Les stagiaires en formation effectuent également 2 stages dans des associations de chiens guides labélisées afin d'expérimenter des situations professionnelles variées. Les stagiaires sont soumis à des épreuves évaluatives afin de valider leurs apprentissages. La formation d'éducateur délivre un titre enregistré au RNCP (code 35212) et la formation de moniteur délivre un titre fédéral.

Les plaquettes formation

Plus de détails sur le site internet de la FFAC : https://www.chiensguides.fr/professionnels/formation-de-moniteur-ou-deducateur-de-chiens-guides-daveugles

ACCESSIBILITÉ ET
Médiateur Fédéral

Le rôle du médiateur fédéral est d'aider à la recherche de solutions pour régler les différends entre les écoles de chiens guides et les personnes déficientes visuelles (utilisateurs ou futurs attributaires). Jean-Pierre SORO, maître de chien guide, est désigné par le Conseil d'Administration de la FFAC. Il peut solliciter l'aide de représentants d'une école fédérée, non concernée par le problème exposé.

Le médiateur fédéral, Jean Pierre Soro

En 2022, 6 cas ont été traités. Les motifs exprimés par les demandeurs sont

- Le traitement des dossiers ou délais d'attribution trop longs,
- Les cas de refus, motifs non justifiés ou mal perçus
- Les problèmes de suivi,
- Difficultés lors de la mise à la retraite du chien,
- Difficultés lors d'un renouvellement.

C'est, dans la majorité des cas, par téléphone que les demandes de médiation sont soumises. La complexité de certains cas peut nécessiter l'organisation d'entretiens organisés au domicile du demandeur ou à l'école concernée par le litige.

Pour rappel, la commission de médiation peut être sollicitée par les personnes déficientes visuelles, leur entourage ou les écoles. Les saisines peuvent être directement adressées à la Fédération, ou à l'ANM' Chiens Guides.

Jean-Pierre Soro, médiateur fédéral

Accessibilité

L'année 2022 fut riche pour l'ANM' Chiens Guides, qui garde en ligne de mire son objectif premier : œuvrer pour les maîtres de chiens guides tout en étant un soutien pour la FFAC et les Associations fédérées.

Ainsi, l'ANM' a pu continuer d'animer la Formation Ambassadeurs et a participé à la formation des oniteurs et éducateurs, et à celle des administrateurs auprès de l'AFH2A.

L'association demeure un partenaire de l'OBAC et de CANIDEA auprès de qui sa mission prend tout son sens. L'ANM' a déployé le logo universel auprès de l'ensemble des maîtres de chiens guides du réseau Chiens Guides France.

En 2022, 92 cas de refus d'accès ont été signalés à l'ANM', puis traités. L'objectif est qu'une jurisprudence apparaisse enfin.

Le 16 décembre 2022, l'ANM' Chiens Guides et Handi'Chiens ont officialisé leur

partenariat en signant une convention encadrant le traitement des refus des bénéficiaires de Handi'Chiens par l'ANM'. La signature a eu lieu dans les locaux d'Handi'Chiens, et a été retransmise en visioconférence. Madame Carole GUECHI, Déléguée Ministérielle à l'Accessibilité, a accepté de parrainer ce partenariat ; elle était présente lors de l'événement.

En 2023, l'ANM' va lancer son application permettant aux maîtres de chiens guides et familles d'accueil du réseau Chiens Guides France d'avoir leur carte de maître de chien ou de famille d'accueil, ainsi que leur certificat d'identification de chien guide éduqué ou en éducation en format

Ses missions pour l'accessibilité :

- **Faire évoluer** et faire appliquer la réglementation
- **Participer** aux Groupes d'Etudes sur l'accessibilité (aménagement des villes, des bâtiments, des transports et du mobilier urbain)
- **Soutenir** les maîtres de chiens guides
- **Rompre** l'isolement de certains utilisateurs

92 *refus signalés et traités durant l'année 2022.*

• Hébergements : *7* • Restauration : *18* • Commerce (avec rayon alimentaire) : *6* • Commerce (sans rayon alimentaire) : *4* • Administration : *7* • Taxi : *10* • VTC : *4* • Transports (autres que taxis ou vtc) : *18* • Lieux de soins : *9* • Loisirs passifs (théatre, musée, ...) : *2* • Loisirs actifs (salle de sport ...) : *6* • Autre : *1*

accessible. Une passerelle entre Fido et l'application va être créée afin que les cartes soient nominatives et correspondent correctement. L'application permettra d'écouter la revue En Avant, d'alerter l'ANM' en cas de refus d'accès, de commander les produits-services, de faire un don ou d'adhérer, d'avoir les textes de lois à portée de main, et de recevoir des informations importantes.

Réseau des élevages

La Maison du Chiot (école de chiens guides d'Aveugles de l'Ouest) : inaugurée en octobre 2011, été créée afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de chiens guides dans le Grand Ouest. - **Le Centre d'Élevage et d'Éducation de Buc – Centre d'Élevage Jacques Bouniol (école de chiens guides d'aveugles de Paris)** : créé en 2015 car jugé indispensable pour répondre à la demande de plus en plus forte de chiens guides en Île de France

Le CESECAH (Centre d'Étude, de Sélection et d'Élevage de Chiens guides pour Aveugles et autres Handicapés) existe depuis 1996 à Lezoux (Puy-de-Dôme).

Depuis sa création, le centre a fait naître plus de 5 000 chiots et produit aujourd'hui près de 70 % des labradors, goldens retrievers et bergers allemands attendus par les écoles du réseau chien guide.

Au fil des ans, les protocoles de sélection des reproducteurs ont été affinés, que ce soit au niveau de la santé - hanches, coudes, cœurs, yeux - ou du comportement. Le travail au sein du REF (Réseau des Élevages Français) et les échanges avec les élevages de chiens guides du monde entier ont contribué à l'amélioration progressive de la qualité des chiots du CESECAH.

Cette sélection des meilleures lignées s'est accompagnée de la mise en œuvre d'un processus d'éveil et de socialisation des chiots dès le plus jeune âge, étape indispensable à leur développement et équilibre émotionnel avant leur départ vers les centres d'éducation.

Du point de vue des données, 326 chiots sont nés au CESECAH en 2022.

Parmi eux, 20 ont été sélectionnés pour intégrer le cheptel des reproducteurs du centre et ainsi remplacer les chiens retraités ou réformés dans l'année.

Aujourd'hui, le CESECAH dispose de 113 reproducteurs ou futurs reproducteurs (73 femelles et 40 mâles), répartis en 67 % de labradors, 23 % de goldens retriever et 10 % de bergers allemands. Tous sont placés en familles d'élevage et suivis régulièrement par le personnel du CESECAH.

En tant que premier maillon de la chaîne de solidarité des chiens guides, le CESECAH continue à viser la perfection ... d'une part pour permettre aux écoles de pouvoir travailler sereinement, mais aussi et surtout pour diminuer le délai d'attente de remise d'un chien guide à une personne déficiente visuelle.

Chien
Guide
en exercice

Communication

Une campagne nationale pour poursuivre le combat pour l'inclusion des personnes déficientes visuelles

La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) a interpellé, à l'occasion d'une campagne de communication engagée, la future équipe dirigeante et les pouvoirs publics, afin de leur rappeler les engagements pris dans le cadre de la loi du 11 février 2005 qui fixait l'objectif d'améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées et garantissait le droit à l'égalité pour tous… Force est de constater, 17 ans plus tard, que toutes les promesses sont loin d'avoir été tenues, notamment s'agissant des personnes déficientes visuelles.

À l'occasion de son 50e anniversaire, la FFAC a souhaité rappeler tous les combats menés au cours des 5 dernières décennies pour permettre aux personnes déficientes visuelles de se déplacer en toute sécurité grâce à un chien guide. Excellent moyen d'émancipation dans les déplacements quotidiens, il est aussi un véritable vecteur de lien social. Mais le quotidien des personnes déficientes visuelles ne se résume pas qu'aux déplacements ! Emploi, accessibilité numérique, mobilité : la FFAC alerte sur ces préoccupations majeures qui ne sont pas aujourd'hui suffisamment considérées. Pourquoi ? Des obstacles existent toujours, bien ancrés dans la société.

90%
des sites internet
ne sont pas accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes

50%
des personnes
aveugles ou malvoyantes sont sans emploi

Paris
est la seule capitale européenne dont le réseau de métro n'est pas totalement vocalisé.

Pour appuyer son action de plaidoyer, la FFAC a lancé une grande campagne d'affichage nationale et a invité le grand public à se mobiliser grâce à un manifeste en ligne qui a obtenu plus de

27 000
signatures

Ce visuel symbolise l'engagement et l'action engagée de la FFAC, dans une réinterprétation du célèbre tableau d'Eugène Delacroix " La liberté guidant le peuple ".

Aux côtés d'une personne déficiente visuelle accompagnée par son chien guide figure toute la chaîne de solidarité, donateur, famille d'accueil, éducatrice qui contribue à la cause.

Cette série de 3 visuels dénonce les freins en matière d'emploi, de mobilité et d'accessibilité numérique que rencontrent encore au quotidien les personnes déficientes visuelles.

Sortie du livre " Le chien guide, la prunelle de mes yeux "

La FFAC a édité, à l'occasion de l'année de son cinquantenaire, un nouveau livre : « Le chien guide, la prunelle de mes yeux », aux Éditions de La Martinière.

10 ans après sa précédente publication, « L'aventure du chien guide. En avant !», la FFAC rend un nouvel hommage à la chaîne de solidarité qui s'est mise en place pour la cause.

Cet ouvrage retrace le parcours de ces chiens d'exception en répondant à toutes les questions qui peuvent se poser quant à leur éligibilité, leurs aptitudes, leur attribution. Il donne également les clés pour en faire la demande ou en accompagner la

formation et la retraite. Illustrés de photos touchantes de complicité et autres illustrations didactiques, le livre offre les témoignages émouvants d'éducateurs, de familles d'accueil et de personnes escortées dont le chien a changé la vie. Le livre a reçu une mention Hommage « le chien guide : au coeur d'une chaîne de solidarité » par la Société Centrale Canine, à l'occasion de son Prix Littéraire en décembre 2022

Un timbre La Poste met le chien guide à l'honneur

Le programme Philatélique 2022 de La Poste, arrêté le 15 janvier 2021, a permis de mettre à l'honneur la cause des chiens guides à l'occasion des 50 ans de la FFAC. Tiré à 600 000 exemplaires et conçu par l'agence Huitième Jour, ce timbre est vecteur de l'engagement et de des missions pour lesquelles nous œuvrons chaque jour : faire naître, éduquer et remettre gratuitement des chiens guides d'aveugles aux personnes aveugles ou malvoyantes qui en ont besoin.

Plusieurs événements de lancement ont permis d'aller à la rencontre des philatélistes, des collectionneurs de timbres, et de leur présenter les missions de notre cause.

La Fête des Chiens Guides

La traditionnelle Fête des Chiens Guides est l'occasion pour les associations affiliées à la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles d'ouvrir leurs portes à tous les publics afin de présenter leurs activités et la chaîne de solidarité que mobilise la cause des chiens guides.

Les associations ont proposé aux visiteurs différentes animations :

- des démonstrations sur l'éducation des chiens guides ;
- des informations de sensibilisation sur le handicap visuel ;
- des animations ludiques de mises en situation : se déplacer avec un chien guide, participer à des ateliers sportifs les yeux bandés, etc. ;
- des tombolas avec des lots à gagner et bien d'autres animations encore !

Des témoignages de maîtres des chiens guides, familles d'accueil, éducateurs...

Flair play

Des jeux interactifs

Des informations pour en connaître toujours plus sur ce formidable compagnon à quatre pattes : maîtres des chiens guides, familles d'accueil, éducateurs...

Dans tes yeux

Info/Intox

La puce à l'oreille

Chiens Guides de l'Est

© Chiens Guides de l'Est

Association Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest

© ACGAO

Association Chiens Guides Grand Sud Ouest Aliénor - Bordeaux

© Association Chiens Guides Grand Sud Ouest Aliénor - Bordeaux

Chiens Guides d'Aveugles - Centres Paul Corteville

© Chiens Guides d'Aveugles - Centres Paul Corteville

Fondation Frédéric Gaillanne

© Justine Pothier

Chiens Guides France

Chiens Guides France, un réseau gage de qualité et d'engagement.

Parce que nous partageons la même mission, la même vision éthique de nos métiers, le même degré d'exigence dans l'éducation, le bien-être de nos chiens et l'accompagnement de leurs maîtres aveugles ou malvoyants, nos 10 associations régionales, nos 2 associations nationales et notre fédération créent une nouvelle identité commune : Chiens Guides France. Que nous soyons maîtres de chiens guides, éducateurs, salariés, bénévoles, donateurs, nous composons une grande communauté solidaire, engagée en faveur d'une société plus inclusive et solidaire.

Ensemble, nous composons une chaîne d'expertise capable de donner naissance aux futurs chiens guides, de les faire grandir et de les éduquer, dans le but de les remettre gratuitement aux personnes aveugles ou malvoyantes qui en font la demande. Nous nous engageons à accompagner ces dernières, tout au long de leur parcours aux côtés de leurs chiens guides. Notre réseau couvre tout le territoire français, pour que toute personne déficiente visuelle, quel que soit son lieu de résidence, puisse recevoir un chien guide et être accompagnée dans sa démarche.

FONDATION FRÉDÉRIC GAILLANNC

DES CHIENS GUIDES POUR LES ENFANTS AVEUGLES

À quoi s'engagent les associations membres du réseau Chiens Guides France ?

- Des éducatrices et des éducateurs diplômés.
- Un travail de plaidoyer pour défendre les droits des personnes déficientes visuelles et de leurs chiens guides, et notamment le libre accès aux lieux publics.
- Une mission réalisée dans le plus grand respect des chiens depuis leur naissance jusqu'à leur retraite.
- Un accompagnement gratuit, personnalisé et sur le long terme des maîtres et maîtresses de chiens guides.

> *« Notre réseau s'unit autour d'une identité partagée. »*

Campagne legs

La campagne legs s'est déroulée pour la 8e année consécutive ! Elle a été diffusée principalement à l'automne, sur les grandes chaînes de télévision et de radio, ainsi que dans la presse grand public et professionnelle.

Revue disponible aux formats audio et PDF en ligne.

Pour recevoir notre revue :

La revue " Les Yeux de son Maître "

Chaque trimestre, la Fédération publie un numéro mettant à l'honneur toute l'actualité des chiens guides. Dossiers thématiques, témoignages, mots des donateurs, actualités dans les régions : c'est une revue complète destinée à faire connaître les actions menées par le réseau fédéral et à informer sur la déficience visuelle.

« Je lui dois mon autonomie, ma confiance en moi et mon épanouissement. »

Clément, maître de chien guide

« Pita m'accompagne désormais partout, et surtout lors de mes sessions de surf le week-end. »

Lou, maîtresse de chien guide

Campagne DRTV

La seconde vague de la campagne DRTV a produit de meilleurs résultats. Pour accentuer cette progression, il nous a semblé important de retravailler certains sujets :

Améliorer notre bassin d'audience (campagne de notoriété plus présence en TV et en radio, etc...).

Regrouper les forces vives des copils legs, communication et DRTV pour travailler sur une programmation en phase avec les objectifs communs.

Décliner le clip en format 45" et 30" pour diffuser sur d'autres créneaux.

Lancer la campagne sur des périodes clés pour les chiens guides pour améliorer notre place dans le paysage caritatif.

© École de Chiens Guides de Paris

La collecte de dons en 2022 : Les dons font notre action !

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, également par le retour après Covid des habitudes des Français qui impactent plus le digital ou encore la diversité de leurs engagements associatifs. La hausse du coût de la vie a compliqué une situation déjà très délicate.

Qu'en est-il pour la FFAC ?

La générosité des Français est constante avec un résultat brut de la collecte de dons de 1 % par rapport à 2021. Heureusement, la baisse flagrante d'acquisition de nouveaux donateurs est compensée par la générosité de nos donateurs fidèles (un don en hausse de 7 €).

La programmation des campagnes reste identique à celle des années précédentes (prospections, fidélisations et consolidation). Les dons restent majoritairement ponctuels et spontanés, et sont effectués après réception d'un mailing.

Les fonds issus du digital représentent une part importante de la collecte (15 % de la collecte globale de la FFAC avec un don moyen de 63 €).

Cette année, les ressources provenant de la collecte de dons s'élèvent à 3 750 K€.

Collecte par canal - 2022

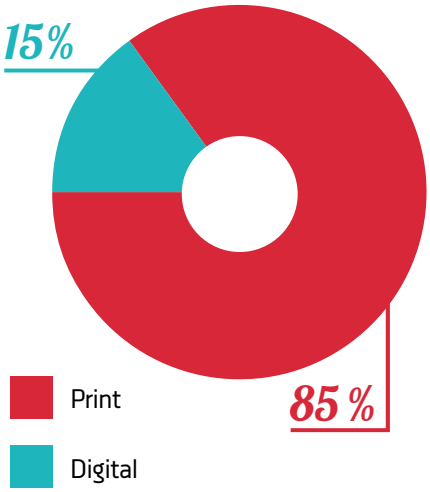

Part des dons en 2022

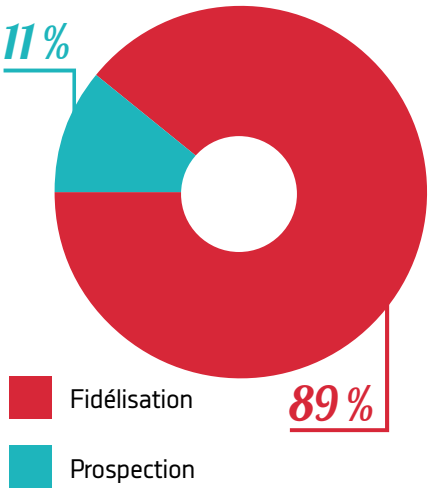

DONS ET Legs

Grâce à la Campagne legs en place depuis 7 ans, en lien avec les écoles sur tout le territoire, la progression des produits des legs, donations et assurances-vie est notable.

Le montant perçu pour les legs est de 6 445 746 €. On notera également que la part des assurances-vie se maintient pour atteindre 5 186 763 €.

Globalement, les legs correspondent à 55,5 % de l'ensemble de la collecte des legs, donations et assurances-vie

Répartition legs et assurances vie

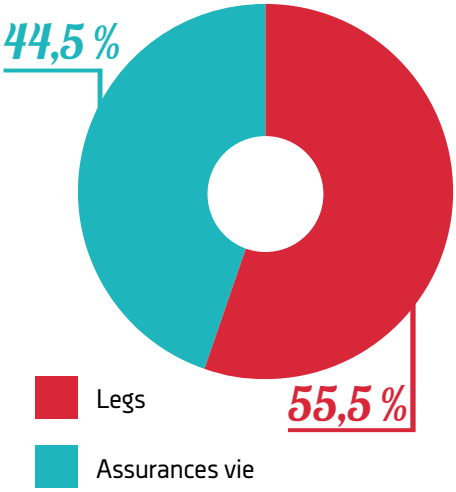

Nous sommes reconnaissants envers les femmes et les hommes, souvent donateurs, qui choisissent de nous désigner comme bénéficiaires d'une partie de leur patrimoine, économies de toute une vie.

« ...j'ai décidé de léguer tous mes biens à la Fédération Française des Chiens Guides d'Aveugles parce que j'adore les chiens déjà et que je cherchais une association caritative, humaine et fiable surtout (...) Le déclic, pour la petite histoire, j'étais dans une salle de concert où je chantais (...) il y avait énormément de monde et au 1er rang il y avait un chien guide avec son maître. Et le chien n'a pas bougé une oreille pendant 2 H 30 et je me suis dit " je vais chanter pour ce chien ", et c'est ce que j'ai fait »

Merci Manon, testatrice, ancienne journaliste

RELATIONS PUBLIQUES ET INTERNATIONALES ET *Les Partenariats*

La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles travaille en étroite collaboration avec un ensemble de partenaires institutionnels et associatifs dans l'univers de la déficience visuelle et du handicap et plus globalement dans le champs de l'économie sociale et solidaire.

Principaux partenaires Institutionnels

DMA
DGCS
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Syndicats

France générosités
PRODAF

Principaux partenaires associatifs

CFPSAA
handi'chiens
Fédération des Aveugles de France
Valentin Haüy
CANIDEA

À l'international

International Guide Dog Federation
afnor
cen
European Guide Dog Federation

L'OBAC

L'OBAC a poursuivi ses activités sous le pilotage de Canidea en partenariat avec les services de l'État et les organisations professionnelles, avec la mise en place de deux groupes de travail en janvier et le déploiement du logo universel, notamment sur les vitrophanies et les équipements des chiens guides et d'assistance. Il a été décidé la création d'une vidéo pédagogique dont le projet se concrétisera en 2023. Lors de la plénière le 23 novembre 2022, 15 des 30 représentants faisaient partie du collège des lieux ouverts au public et un nouveau membre, l'UNAT, nous a rejoints. À noter que 140 refus d'accès de chiens guides ou d'assistance ont été constatés sur l'année 2022.

CANIDEA

Fondée en 2015 par la FFAC, Canidea est une organisation qui fédère des associations de chiens d'aide à la personne : celles-ci éduquent et remettent gratuitement des chiens guides, des chiens d'assistance et des chiens de médiation. Ensemble, elles se partagent les bonnes pratiques et élaborent les normes qui feront office de référence.

Relations internationales

La FFAC est en contact étroit avec ses partenaires de la Fédération Internationale du Chien Guide ainsi que la Fédération Européenne du Chien Guide. Suite au départ de Christine Turc, un nouvel Administrateur français, Antoine Buissou, représente la France au sein du Conseil d'Administration de l'IGDF et Pauline Eilers, maîtresse de chien guide, siège désormais au sein du Conseil d'Administration de l'EGDF.

Les normes éditées par la Fédération Internationale et validées par son Conseil d'Administration du 5 août 2021 ont été traduites en vue de leur entrée en vigueur en 2022 et une sélection en français des communications de l'IGDF (webinaires, organisation du séminaire 2023, informations diverses) a été régulièrement diffusée aux Associations fédérées.

Une délégation composée de Paul Charles, Alexandra Blanchin, Julie Ehret et Yasmine Debarge a rencontré les 14 et 15 novembre 2022 Kirstie Bower, Directrice de l'Academy, le centre de formation des Guide Dogs UK et Annie Hourston, Cheffe de projet apprentissages et connaissances, pour un échange sur les bonnes pratiques de la formation.

Enfin, la FFAC a postulé pour accueillir le Séminaire 2025 de l'IGDF à Cannes. Malheureusement, sa candidature n'a pas été retenue.

SOUTIEN aux associations

Aide et Accompagnement des associations de chiens guides

La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles, parmi ses missions, aide les associations membres à promouvoir et à mettre en place les services qu'elles fournissent auprès des personnes déficientes visuelles pour faciliter leur mobilité.

Les associations fédérées remettent chaque année près de 220 chiens à des personnes déficientes visuelles et suivent plus de 95 % des équipes actives (maître/chien guide) dans notre pays. La mise en œuvre de plans d'aides pluriannuels permet aux Associations, tant pour leur fonctionnement que l'investissement, de conduire leurs projets de développement tout en maintenant une exigence qualitative élevée.

- Les contributions de fonctionnement soutiennent le développement des associations qui ne disposent pas d'une autonomie financière suffisante. Elles font l'objet chaque année d'une nouvelle décision après un dialogue de gestion engagé par les membres du bureau et les responsables des associations, permettant ainsi de mieux partager sur les projets, évaluer et si besoin adapter les aides.

Pour bénéficier d'un soutien financier de la Fédération, un adhérent doit :

1. Présenter son projet devant le CA avant toute décision,
2. Tenir des « points d'étape » devant les instances compétentes (commission, bureau, CA),
3. Accepter des contrôles fédéraux sur sa gestion et ses investissements.

Contributions versées en 2022 :

ASSOCIATIONS - CONTRIBUTIONS DE FONCTIONNEMENT 2022	MONTANT
Fondation Frédéric Gaillanne	*200 000 €*
CHIENS GUIDES PARIS	*1 100 000 €*
ALIENOR (Mérignac)	*900 000 €*
LYON-CENTRE-EST	*200 000 €*
CESECAH	*700 000 €*
ANM' chiens guides	*220 000 €*
Total année 2022	3 320 000 €

ACTUALITÉS
Des associations

5e Congrès National du Chien Guide

Un événement fédérateur pour une cause commune.

Cette 5e édition était placée sous le signe des 50 ans de la FFAC qui a, depuis ses débuts, une même volonté : faire progresser la cause des chiens guides en France.

350 acteurs de notre réseau, venus de toute la France, se sont ainsi réunis pendant 3 jours : des salariés et des bénévoles de nos associations membres, des maîtres de chiens guides, mais aussi des élus locaux ou nationaux.

Un état des lieux des 50 ans de combats menés par la FFAC et les associations affiliées.

Deux plénières ont permis de mettre en lumière la cause du chien guide en France :

- *Le socle commun du mouvement chiens guides : 50 ans d'engagement collectif et visions d'avenir.* L'occasion de rappeler les fondements historiques et de poser une vision d'avenir pour le mouvement.
- *Les maîtres de chiens guides au cœur de la société :* cette plénière a permis de faire le point sur le droit d'accès des chiens guides et de leurs maîtres dans tous les lieux publics et de présenter le plaidoyer mené par la FFAC en faveur d'une pleine accessibilité pour tous, sans oublier les partenariats qui permettent de faire avancer la cause.

De nombreux ateliers étaient également à l'ordre du jour. Des ateliers sportifs et immersifs réalisés en partenariat avec l'ASPTT Fédération Omnisports, l'AVH et Voir Ensemble. Ils ont permis de faire découvrir aux congressistes des pratiques sportives en situation de déficience visuelle. Ainsi que des ateliers thématiques afin de dévoiler les avancées et les travaux menés par le réseau du mouvement chiens guides.

Enfin, un Village des associations a été proposé afin que chacune des associations membres puisse se rencontrer et échanger entre elles sur leurs actualités, sur une spécificité de leur structure ou sur un projet, dans un cadre professionnel et collégial.

« Cette 5e édition était placée sous le signe des 50 ans de la FFAC qui a, depuis ses débuts, une même volonté : faire progresser la cause des chiens guides en France. »

Le Radisson Blu Bordeaux finance l'éducation de Twist

Dans le cadre d'une démarche RSE, l'établissement hôtelier de standing Radisson Blu Bordeaux, par la voix de son directeur Thierry Zilliox, a décidé de financer l'éducation de Twist.

Ils pourront suivre toutes les étapes de l'éducation du jeune élève et seront associés à son évolution.

Lundi 16 mai, notre association, représentée par Danielle Fortin, présidente, et le Radisson Blu de Bordeaux, représenté par Thierry Zilliox, directeur général, ont signé la convention de partenariat qui nous lie. En effet, le Radisson Blu a généreusement souhaité accompagner l'entièreté de l'éducation de notre petit labrador noir arrivé au mois d'avril dans notre école.

Le soutien du Radisson Blu à notre association provient d'une véritable démarche RSE engagée par l'hôtel depuis maintenant quelques années. En effet, l'hôtel a ouvert un restaurant « Dans le Noir » permettant d'employer des personnes déficientes visuelles et de faire vivre une expérience hors du commun aux clients.

Dès leur arrivée à l'hôtel chaque client est informé par le personnel du Radisson Blu que s'il refuse le service de ménage en chambre, l'économie ainsi réalisée sera reversée à notre Association et financera l'éducation de Twist.

Tous les salariés de l'hôtel sont mobilisés et ont fait de ce partenariat, le leur, qui durera au moins le temps de l'éducation de Twist c'est-à-dire 20 mois !

Ce partenariat est donc une véritable mobilisation des collaborateurs du Radisson Blu, un grand merci à eux !

> *« Ce partenariat est donc une véritable mobilisation des collaborateurs du Radisson Blu, un grand merci à eux ! »*

Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest

La Maison du Chiot

La Maison du Chiot est l'un des trois centres d'élevage de chiens guides français. Sa création, en 2011, nous permet, d'année en année, de répondre aux demandes de notre Association et des Écoles fédérées du mouvement chien guide en terme de nombre de chiots, de sélection de chiens de qualité (d'un point de vue santé et comportement), aptes à devenir de bons chiens guides. Nous sommes toujours plus attentifs aux nouveautés telles que les tests de santé, permettant d'améliorer nos lignées et de mettre en place une sélection génétique, afin de tendre vers des chiens au tempérament le plus stable possible.

Nous travaillons main dans la main avec les élevages du CESECAH (Centre d'Étude, de Sélection et d'Élevage de Chiens guides pour Aveugles et autres Handicapés) et le Centre d'élevage et d'éducation Jacques Bouniol (École des Chiens Guides de Paris) au sein du Réseau des Élevages Français (REF), avec une volonté commune : répondre aux besoins des Écoles fédérées, en termes de qualité et de quantité de chiots.

Pour cela, nous travaillons ensemble pour :

- Harmoniser nos pratiques de sélection
- Mutualiser nos connaissances et nos compétences
- Optimiser les échanges avec les Écoles membres de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) et de la Fédération internationale du chien guide (IGDF)

Article paru dans la revue « Ensemble voyons loin » d'octobre 2021 (#130)

Quelques chiffres clés de l'année 2022 :

21 familles d'élevage

19 reproductrices

2 reproducteurs

61 chiots nés en 2022 pour 9 portées

© Valérie Tchobanian

FONDATION FRÉDÉRIC GAILLANNE
DES CHIENS GUIDES POUR LES ENFANTS AVEUGLES

La Fondation Frédéric Gaillanne

En 2022, la Fondation Frédéric Gaillanne a remis avec succès 12 chiens guides à des enfants âgés de 12 à 18 ans.

Au total, plus de 60 enfants ont également eu l'opportunité d'expérimenter une nouvelle méthode de déplacement plus sécuritaire et fluide pour eux. La Fondation travaille en 3 modules à destination des adolescents : le stage découverte (2 jours), la pré-classe (5 jours), la classe de remise (3 semaines). Ces étapes permettent une approche progressive de l'univers du chien guide et des compétences requises pour pourvoir se déplacer à l'aide d'un compagnon à 4 pattes et s'en occuper en toute autonomie. Ayant à cœur l'intérêt de ces enfants aux yeux éteints, la Fondation Frédéric Gaillanne menait en parallèle depuis 2015, en partenariat avec d'autres institutions, un programme de recherche sur l'apport d'un chien d'assistance chez l'enfant en bas-âge. Cette étude s'est clôturée en 2022 et sera publié dans des revues scientifiques et mise à l'honneur sur toute l'année 2023. La Fondation a également continué ses prises en charge personnalisées débutées en 2021 pour les enfants ayant des problèmes de santé en plus de leur cécité. Cet accompagnement supplémentaire a permis à ces adolescents de garder espoir, de continuer leurs traitement mais aussi de travailler leurs compétences en locomotion et leur autonomie pour bénéficier, plusieurs mois plus tard, d'un chien guide. L'objectif premier de la Fondation est véritablement d'apporter de la lumière sous les pas de ces enfants en recherche d'espoir.

> « L'objectif premier de la Fondation est véritablement d'apporter de la lumière sous les pas de ces enfants en recherche d'espoir. »

La vie d'un chien-guide post remise

Jean-Pierre Lavallée et Népal : un binôme de l'école des chiens guides d'aveugles d'Île-de-France

1/Qu'est-ce qu'a changé dans votre quotidien depuis que vous avez recours au chien guide ?

Le chien guide m'apporte beaucoup plus d'autonomie, de confort et moins de fatigue dans mes déplacements. Je me sens bien plus en sécurité qu'avec l'usage de la canne. Je me déplace sur de longs trajets, connus ou non, sur Paris et en province, ce que je ne faisais pas auparavant. Le chien guide est un être vivant. Je ne suis donc plus seul lors de mes déplacements et moins stressé.

2/Comment décrivez-vous votre relation avec Népal ?

Ma relation avec Népal, ce n'est que du bonheur ! Nous nous sommes trouvés tout de suite dès que nous avons été présentés. Il est le chien que j'attendais, dans son caractère comme dans le travail. On nous décrit comme étant un binôme, mais la réalité est que nous ne faisons qu'un.

Comme je le dis souvent, Népal m'apporte beaucoup dans tous les domaines de ma vie. Grâce à lui, j'ai repris confiance en moi. J'ai appris à m'apprécier comme je suis, à aimer de nouveau la vie, à accepter ma maladie et surtout à me lancer des défis, ce que j'aurais été incapable de faire 4 ans auparavant.

Avant de rencontrer Népal, j'étais sous antidépresseurs et anxiolytiques, en début d'obésité avec un diabète de type 2. Aujourd'hui, j'ai perdu plus de 20 kilos, je ne prends plus aucun médicament et n'ai plus de diabète. Ce n'est que du bonheur !

Depuis que je vis avec Népal, je sensibilise le public en entreprise et dans les écoles sur la déficience visuelle et l'importance des chiens guides. Par le passé, je cherchais à cacher mon handicap, étais dans le déni et en avais honte.

3/Décrivez-nous une journée type de votre quotidien aux côtés de Népal.

Une journée avec Népal : nous sommes quasiment tout le temps ensemble sauf la nuit. Dès que je me lève, Népal m'attend en bas des escaliers. Nous prenons notre petit-déjeuner ensemble (croquettes pour Népal). Après ma toilette, nous sortons pour une promenade détente afin de bien débuter la journée. Puis, nous enchaînons les déplacements en fonction de mon emploi du temps jusqu'à finir la journée à la société nautique de l'Oise pour ma séance de préparation physique générale (PPG). Nous reprenons ensuite le chemin pour une balade détente.

> *« Le chien-guide m'apporte beaucoup plus d'autonomie, de confort et moins de fatigue dans mes déplacements. Je me sens bien plus en sécurité qu'avec l'usage de la canne. »*

> *Lorsque Népal est arrivé dans ma vie en juin 2019 grâce à l'école de chiens guides d'aveugles d'Île-de-France, je ne pratiquais plus l'aviron depuis un mois, pensant que cette activité n'était pas faite pour moi*

4/ Parlez-nous de votre histoire avec le SNO et le skiff.

Le week-end, en matinée, nous sommes sur l'eau. Népal est sur le zodiac avec l'entraîneur pour suivre mon entraînement et celui des autres rameurs tandis que je suis sur mon embarcation.

Oui, comme vous l'avez compris, je pratique l'aviron ! ;-) J'ai découvert l'aviron en 2017 lorsque j'étais sur le plateau de rééducation pour déficients visuels à la fondation Sainte-Marie. Là-bas, nous avions la possibilité de nous initier à différents sports dont l'aviron dont je ne voulais même pas entendre parler !

Après un an de réflexion, je me suis présenté à la SNO (société nautique de l'Oise) qui m'a accueilli en novembre 2018.

Durant une année, j'ai été suivi par un seul et même coach qui s'est occupé de moi tous les samedis. Il a toujours cru en moi et m'a toujours dit que je monterai un jour sur un skiff.

Lorsque Népal est arrivé dans ma vie en juin 2019 grâce à l'école de chiens guides d'aveugles d'Île-de-France, je ne pratiquais plus l'aviron depuis un mois, pensant que cette activité n'était pas faite pour moi. Mais le miracle s'est produit ! Népal m'a donné la force et le courage de reprendre l'aviron, de ne rien lâcher et de travailler des heures entières. Comme me l'avait dit mon coach, un an après, j'étais sur un skiff ! Depuis mai 2022, je pratique la compétition et ai remporté une médaille de bronze en double-scull. Cet été, mon prochain défi est de participer aux championnats de France dans ma catégorie déficient visuel en double-scull mixte.

Je conclurai en disant que la vie n'a jamais été aussi belle que depuis que Népal est entré dans ma vie. Il m'a aidé à m'ouvrir aux autres et à faire de belles rencontres.

À bientôt peut-être sur notre route !

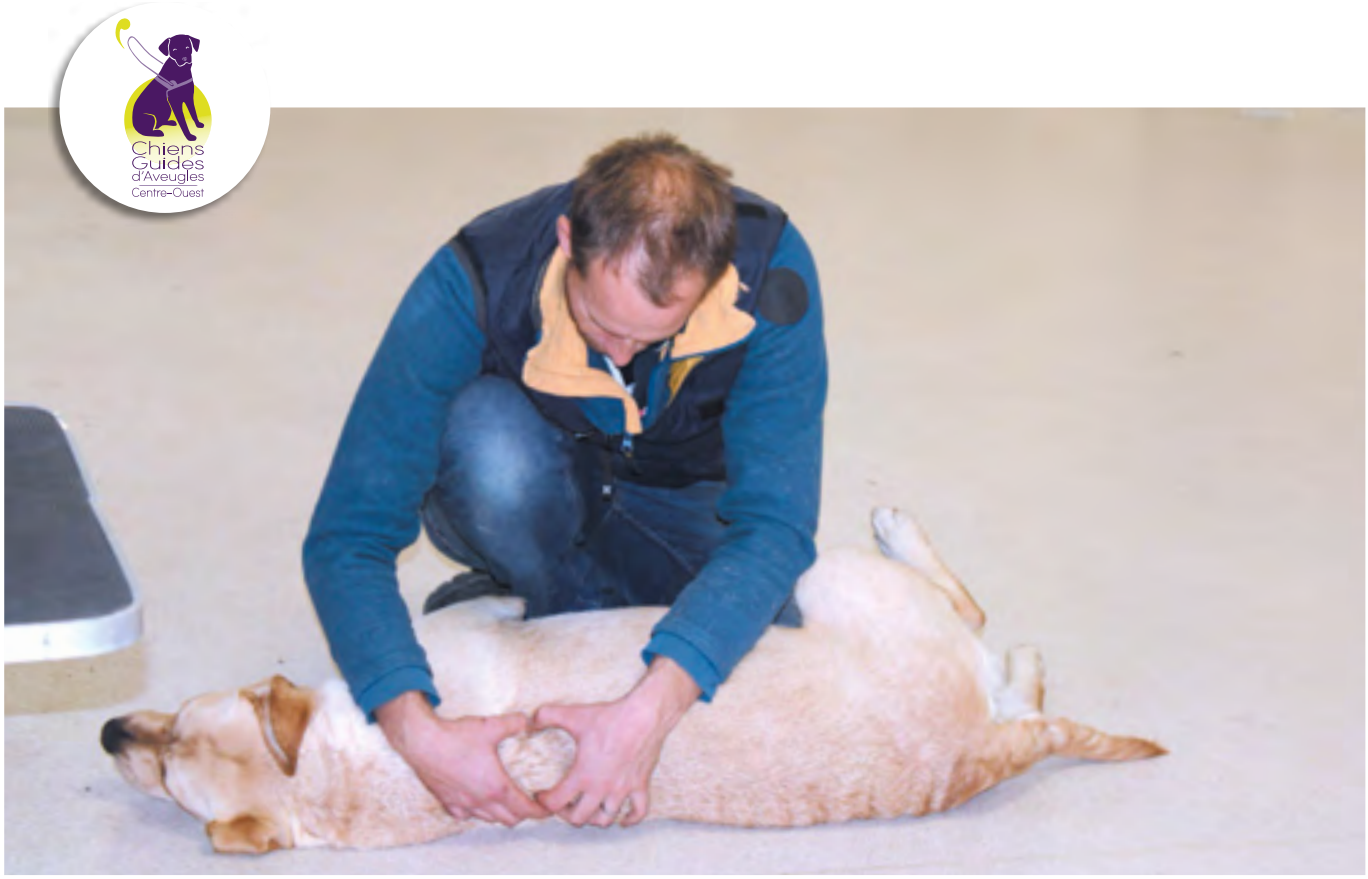

Les Chiens Guides d'Aveugles du Centre Ouest

Cette année, les Chiens Guides d'Aveugles du Centre Ouest ont initié des activités de préventions destinées aux chiens guides.

Une action a été programmée : les gestes de premiers secours.

Se former aux premiers secours canins est important quand on sait tous les dangers des parcours en ville.

Cette formation sera tout d'abord testée auprès des familles d'accueil pour ensuite envisager une transposition aux maîtres de chiens guides.

Les objectifs sont d'acquérir un comportement réfléchi et efficace, seul et à mains nues, face à une situation d'accident simple sur un chien :

- Assurer une protection
- Alerter
- Arrêter un saignement abondant
- Agir devant un animal qui s'étouffe
- Reconnaître et agir devant un animal inconscient
- Reconnaître et agir devant un animal en arrêt cardiaque
- Reconnaître et agir devant :

  - L'intoxication
  - L'envenimation
  - La dilatation / torsion de l'estomac
  - La crise convulsive
  - Le coup de chaleur
  - L'administration de médicament

Cette formation, dispensée par un professionnel, se fera dans le cadre d'une convention avec la MACIF.

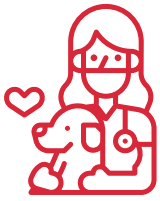

« Se former aux premiers secours canins est important quand on sait tous les dangers des parcours en ville. »

Cap vers le 400ème équipage

En 2022, l'École de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est a effectué 17 remises. L'année aura été marquée par un événement majeur à Lyon : le Congrès national du mouvement chiens guides, avec plus de 350 participants venant de tous les territoires français.

Six nouveaux professionnels (une 2ème instructrice en locomotion, une chargée des relations et parcours familles, une cadre coordinatrice du centre d'éducation, un responsable communication opérationnelle, deux animalières) ont rejoint nos équipes.

Ce qui porte nos effectifs à 23 salariés, à plus de 80 bénévoles engagés quotidiennement et à 183 adhérents. Notre équilibre financier reste fragile. Certaines actions de mécénat en entreprise (ex IKEA) se sont réalisées en 2022, pour la première fois. Certaines universités et étudiants de Grandes Écoles de Grenoble et Lyon ont apporté un soutien très actif en organisant des temps d'échange en faveur de notre cause.

Avec plus de 380 chiens guides remis depuis sa création, nous poursuivons notre croissance. Le cap de la 400ème équipe sera franchi en 2023 !

Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse

Suite au départ de notre directeur technique qui chapeautait nos deux centres d'éducation, nous avons dû repenser notre fonctionnement. Le choix a été de s'appuyer sur nos ressources en interne ; faire évoluer nos deux éducatrices responsables de site Sandie Besse et Sandrine Lebreton. Le portrait de cette dernière a été publié dans les Yeux de son Maître de mars 2022. En voici quelques extraits :

Depuis 13 ans Sandrine Lebreton travaille pour la cause. Celle qui rêvait d'être vétérinaire, s'est finalement trouvé une vocation dans le métier d'éducatrice qui la comble chaque jour. À son palmarès, plus de 50 chiens guides remis, dont elle n'a oublié aucun nom et aucun trajet travaillé avec leur maître. Être éducatrice est bien plus qu'un métier pour elle, c'est une passion, un dévouement au quotidien qu'elle ne changerait pour rien au monde.

Avez-vous regretté cette nouvelle voie qui s'est offerte à vous ?

Absolument pas car j'ai trouvé un véritable équilibre. Le métier d'éducatrice me permet

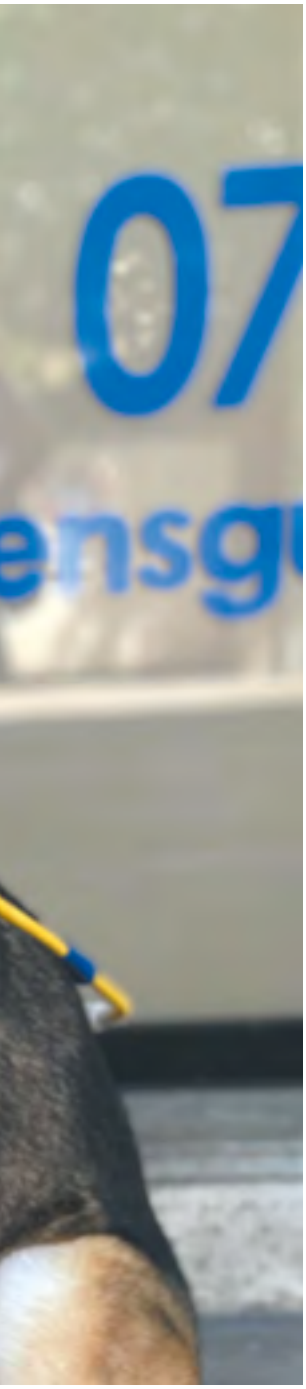

d'allier ma passion pour les chiens à mon envie d'aider les autres. C'est une telle richesse de pouvoir exercer une profession qui n'est pas routinière, qui demande une adaptation constante car chaque chien est différent, et chaque race a son caractère et ses spécificités. Je me lève chaque matin en me disant que je ne ferai pas la même chose et que je vais être auprès de mes chiens. Même la pluie n'entache en rien ma motivation, être auprès d'eux me met toujours du baume au cœur.

Quelle est la remise qui vous a le plus marquée ?

Je pense que cela restera le premier chien que j'ai éduqué, car il est venu confirmer que j'avais fait le bon choix. C'était une jeune fille de 18 ans, non-voyante de naissance. Après avoir effectué sa scolarité en milieu ordinaire, elle a obtenu son chien guide au moment où elle quittait le domicile familial pour entamer des études pour devenir kinésithérapeute. Je me rappelle à quel point elle était performante, elle se débrouillait si bien à la canne. Je pense qu'elle a rendu son chien guide même plus performant que quand je le lui ai remis (rires). J'ai aimé au cours des années suivre toute son évolution et me dire qu'à mon modeste niveau j'y ai contribué, c'est une vraie satisfaction.

Quel est votre lien avec les personnes déficientes visuelles que vous suivez ?

De nature hypersensible, la relation aux autres est pour moi primordiale, elle doit être au coeur de notre action. J'aime les entourer, les mettre dans un cocon confortable et progressivement leur donner plus d'autonomie grâce à leur chien guide. On devient comme un membre de la famille. J'ai parfois l'impression d'être comme une marraine sur qui ils peuvent compter s'ils ont la moindre question. C'est un lien très particulier qui se crée à chaque fois, cela va beaucoup plus loin que le chien, ce sont de vraies histoires de vie. Je me sens pleine de gratitude de pouvoir faire partie de cette chaîne de solidarité qui permet de véritables métamorphoses.

Avez-vous des exemples de métamorphoses dont vous êtes fière ?

Parfois, cela peut sembler peu vu de l'extérieur, mais j'ai permis à un monsieur de pouvoir aller emmener tous les jours sa fille à l'école : quel pas immense et quelle fierté c'était pour lui ! Je suis heureuse d'avoir pu contribuer à cela. D'autre fois, la métamorphose est encore plus spectaculaire. J'ai le souvenir d'une dame très introvertie, qui ne supportait pas qu'on la touche. Elle avait été maltraitée dans son enfance et avait du mal à aller vers les autres. Quand elle est revenue huit ans plus tard, c'était une autre personne. Elle était sortie de sa coquille, et cela grâce à un chien, c'est extraordinaire.

Quelle satisfaction retirez-vous de votre métier ?

Le dernier jour du stage de remise, quand je les vois partir avec leur nouveau maître, sans hésiter, j'ai l'impression qu'ils comprennent que c'était ça le but de tout ce qu'on leur a appris. Les chiens vivent dans l'instant. Ils se souviennent de nous, mais ce n'est pas nous leur vie. Quand on voit le chien, dans ses moments de détente, revenir de lui-même vérifier que son maître va bien, on se dit qu'on a tout gagné. »

Ce témoignage reflète l'histoire, l'esprit de notre association composée de femmes et d'hommes passionnés toujours en mouvement car «c'est pas en restant qu'on va », sachant que « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » (nos adages !).

Philippe Duval

> « Même la pluie n'entache en rien ma motivation, être auprès d'eux me met toujours du baume au coeur. »

Une année riche de rencontres, de partages et d'autonomie pour les personnes non ou malvoyantes !

En 2022, les Centres Paul Corteville ont considérablement œuvré pour l'autonomie de déplacement des personnes déficientes visuelles des Hauts-de-France, de la Normandie et d'une partie de la Champagne-Ardenne.

Les objectifs fixés au début de l'année ont largement été atteint puisque les Centres de Roncq (59) et d'Honguemare-Guenouville (27) ont remis 48 chiens guides, 10 cannes blanches électroniques et 4 mini-tact. Cela signifie que plus de 60 personnes aveugles ou malvoyantes ont pu bénéficier, gratuitement, d'une aide au déplacement qui change considérablement la vie.

L'activité a été riche de rencontres et d'échanges avec les bénéficiaires.

- 53 personnes non ou malvoyantes ont été accueillies pour un stage d'accueil dans le cadre d'une demande de chien guide ou de canne blanche électronique.
- Plus de 100 personnes ont bénéficié d'une ou plusieurs séances de locomotion.
- 55 chiens futurs chiens guides ont été placés dans des familles d'accueil de pré-éducation.
- 47 élèves chiens guides sont entrés en éducation et ont donc été pris en charge par les éducateurs et moniteurs, ainsi que par les familles de week-end et de relais.
- 36 séances d'éducation collective avec les familles d'accueil ont été organisées au sein des locaux ou à l'extérieur.

Par ailleurs, l'Association a organisé ou participé à plus de 100 opérations de sensibilisation à ses missions dans les entreprises, dans des groupes hospitaliers ou plus largement auprès du grand public.

L'Association a organisé une Journée Portes Ouvertes en Normandie qui a réuni

près de 1200 personnes et a permis de recruter une quinzaine de familles d'accueil et d'obtenir 8 nouvelles demandes d'aide au déplacement. Elle a par ailleurs organisé 3 repas de remise à Roncq et à Honguemare-Guenouville pour célébrer les dernières remises de chiens guides en toute convivialité. Lors de ces moments de partage, les familles d'accueil des chiens remis sont invitées à rencontrer les bénéficiaires de leurs anciens protégés.

Pour parvenir à ces bons résultats, l'Association peut compter sur les compétences de 43 personnes salariées, de 200 personnes bénévoles qui s'engagent auprès de l'Association et du soutien fidèle de ses donateurs.

Au 31 décembre 2022, l'Association comptait 285 binômes actifs chiens guides / maître déficient visuel, 58 utilisateurs de cannes blanches électroniques et 15 utilisateurs de MINITACT. Avec l'ensemble des personnes en attente d'une aide au déplacement, l'Association accompagne et suit près de 450 personnes non ou malvoyantes.

« Pour parvenir à ces bons résultats, l'Association peut compter sur les compétences de 43 personnes salariées, de 200 personnes bénévoles qui s'engagent auprès de l'Association et du soutien fidèle de ses donateurs. »

Chiens guides parisiens… et détendus !

Soucieuse du bien-être et de l'équilibre de ses chiens guides, l'École de Chiens Guides de Paris demande à tous ses bénéficiaires d'organiser un moment de détente, au moins une fois par semaine, pour que leurs chiens guides puissent courir, jouer, renifler et retrouver des congénères dans un milieu verdoyant. .

Lors de la remise des chiens guides, les éducateurs établissent avec les maîtres les modalités, les lieux et les règles pour offrir une détente sécurisée.

Selon le quotidien de chaque maître et les particularités de chaque chien, plusieurs types d'organisation peuvent être envisagés :

- Détente organisée par le maître, avec ses proches dans un lieu validé par l'éducateur
- Détente organisée par l'École, avec des personnes bénévoles formées.

De nombreux maîtres de chiens guides vivant dans un environnement très urbain avec peu accès à des espaces verts, il leur est compliqué de trouver les moyens d'offrir les moments de détente à leurs chiens.

Pour pallier à ces éventuelles difficultés, l'École de Chiens Guides de Paris offre un service de détente encadrée par des personnes bénévoles formées, dans des lieux choisis. Sur le site parisien, un espace est spécifiquement dédié aux participants des détentes. Tables et bancs sont à disposition en extérieur. Chaises, porte manteaux, casiers et toilettes sont à disposition dans le local. Deux douches adaptées aux chiens, des tables de brossages et des serviettes sont en accès libre.

En 2022, 66 chiens guides ont bénéficié toutes les semaines de ce service.

RAPPORT du trésorier

Roland DONZELLE, Trésorier

La Fédération poursuit toujours son ambition de développement quantitatif et qualitatif, anime le réseau et organise les solidarités. Le total des charges 2022 s'établit à 9 387 653 € € (8 997 431 € en 2021). Le total des produits s'établit quant à lui à 15 805 096 € (13 882 689 € en 2021) soit une hausse de 14 %.

La différence de résultat de l'exercice 2022 par rapport à celui de 2021 (6 417 443 € versus 4 885 258 € en 2021) s'explique principalement par la progression des legs, donations et assurance-vie mais aussi par des dépenses non engagées par rapport au budget prévisionnel principalement en communication, formation et développement des ressources.

> *« La Fédération poursuit toujours son ambition de développement quantitatif et qualitatif, anime le réseau et organise les solidarités. »*

Les principaux éléments d'analyse de l'année :

- Le plan de développement concrétisé par des conventions de financement pour soutenir les organisations membres,
- La 8ème campagne nationale des legs,
- Le 5ème congrès national, rassemblant les acteurs des Chiens Guides d'Aveugles, à Lyon,
- Lancement de la 2ème campagne DRTV nationale,
- L'animation des campagnes de communication dont les 50 ans de la FFAC,
- L'ouverture de la 29ème promotion « Stagiaires moniteurs en formation » pour une durée de 2 ans,
- L'animation de formations continues (bénévoles et salariés) en présentiel ou distanciel,
- Les travaux en commissions, groupes de travail permettant les échanges de bonnes pratiques et les réflexions d'avenir tels que le groupe collecte, la réunion des représentants des employeurs, la réunion des directeurs, des comptables, ...

Quelques précisions :

Les produits :

- Les legs, donations, et assurances-vie reçus sont en constante augmentation en 2022 grâce au concours de la campagne legs,
- Les dons manuels : 3 772 170 € (3 736 597 € en 2021) sont en légère hausse de 1 %,
- Les ventes de prestations de service, pour un montant de 110 637 €, proviennent principalement de la mise à disposition de personnels/ locaux pour le fonctionnement de l'AFH2A pour 61 000 € et de CANIDEA pour 10 000 €, des revenus des legs (Loyers) pour 29 202 € et de produits divers pour 10 435 €,
- Les transferts de charge et autres provisions, pour un montant de 95 812 €, se composent principalement de l'avance de frais de collectes de dons pour l'école de chiens guides de Paris, pour 85 535 €,
- Les produits financiers (Comptes à terme, livret association et A) s'élèvent à 95 759 euros (54 462 euros en 2021), s'expliquant par des taux de rémunération en augmentation,
- Les cotisations identiques à 2020 pour 1 190 €

Les charges :

- Les contributions de fonctionnement et d'investissement s'élèvent à 3 320 000 € en 2022 (3 957 308 € en 2021),
- La FFAC prend à sa charge 50% de la campagne legs, ce qui représente un coût net de 523 544 €,
- Les contributions versées pour le remboursement des salaires et le déplacement des stagiaires moniteurs et éducateurs aux organisations fédérées s'élèvent à 551 146 € conformément aux conventions signées (657 317 € en 2021),
- Un soutien à la FAAF (Fédération des Aveugles et Amblyopes de France) pour un montant de 50 000 € (convention de partenariat formation),
- Une contribution de 200 000 € à CANIDEA pour soutenir le développement de la confédération des chiens d'aide à la personne,
- Les frais relatifs aux campagnes de communication dont les 50 ans de la FFAC pour 821 526 € et DRTV pour 256 231 €,

Le total du bilan s'établit à 43 632 422 € (33 319 444 € en 2021).

Les comptes de la FFAC reflètent les priorités d'actions choisies par son Conseil d'Administration. Les moyens mis en œuvre sont affectés à l'accompagnement de nos projets. Les apports liés à la générosité du public sont répartis entre la promotion de la cause des chiens guides, le soutien aux Associations, au centre d'élevage et à l'Association Nationale des Maîtres de chiens guides. Les frais de recherches de fonds et de fonctionnement sont limités et maîtrisés.

La FFAC durant cette année 2022 a continué à animer le réseau et défendre les intérêts des chiens guides. Elle a dû aménager toutefois son fonctionnement et reporter certaines actions ce qui explique que certaines charges n'aient pas été engagées. La Fédération a réussi également à maintenir un dispositif de formation et des actions permettant de soutenir activement les associations de chiens guides. La Fédération aura versé, lors de ces 8 dernières années, 38,5 M€, pour répondre aux besoins d'investissement et de fonctionnement des associations fédérées.

« La FFAC durant cette année 2022 a continué à animer le réseau et défendre les intérêts des chiens guides. »

Bilan Actif au 31/12/2022

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	329 435	329 435	-	16 733
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	159 527		159 527	159 527
Constructions	816 579	497 514	319 065	334 083
Installations techniques, matériel et outillage industriels	96 917	73 041	23 876	10 717
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 073 262		5 073 262	4 042 692
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	635 143		635 143	673 571
Autres	100		100	100
Total I	***7 110 963***	***899 990***	***6 210 973***	***5 237 423***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 122	1 885	8 237	6 912
Créances reçues par legs ou donations	5 176 832		5 176 832	2 058 322
Autres	320 473		320 473	405 591
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	31 858 398		31 858 398	25 538 651
Charges constatées d'avance	57 509		57 509	72 545
Total II	***37 423 334***	***1 885***	***37 421 449***	***28 082 021***
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	***44 534 297***	***901 875***	***43 632 422***	***33 319 444***

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents			2877331	1 628 364
- autorisés par l'organe de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				0

Bilan Passif au 31/12/2022

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	7 622	7 622
Réserves pour projet de l'entité	17 689 219	12 803 962
Autres		
Report à nouveau	***7 427 699***	***7 427 699***
Excédent ou déficit de l'exercice	***6 417 443***	***4 885 258***
Situation nette (sous total)	***31 541 983***	***25 124 541***

Bilan Passif au 31/12/2022 (SUITE)

PASSIF	Éxercice 2022	Éxercice 2021
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
TOTAL I	***31 541 983***	***25 124 541***
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	7 734 537	5 331 615
Fonds dédiés		
Total II	***7 734 537***	***5 331 615***
PROVISIONS		
Provisions pour risques	175 979	77 979
Provisions pour charges	37 632	63 934
Total III	***213 611***	***141 913***
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis	***-***	***-***
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32	72
Emprunts et dettes financières diverses	631 590	840 897
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	452 819	470 707
Dettes des legs ou donations	2 514 774	720 454
Dettes fiscales et sociales	148 631	157 501
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 436	-
Autres dettes	392 009	531 744
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	***4 142 291***	***2 721 375***
Écarts de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + III bis + IV + V)	***43 632 422***	***33 319 444***
ENGAGEMENTS DONNÉS		50 000

Compte de Résultat exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RÉSULTAT	Éxercice 2022	Éxercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	***1 190***	***1 190***
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		560
-dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	110 637	113 885
-dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	609	258 325
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public	53 704	143 318
-Dons manuels	3 772 170	3 736 597
-Mécénats		
-Legs, donations et assurances-vie	11 632 509	8 595 676
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	***135 482***	***73 265***
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat		
Autres produits	3 036	905 411
Total I	***15 709 337***	***13 828 227***

Compte de Résultat exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 (SUITE)

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	3 872 289	2 854 506
Aides financières	4 355 840	5 038 112
Impôts, taxes et versements assimilés	71 550	54 733
Salaires et traitements	585 821	557 734
Charges sociales	249 120	244 600
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	45 393	63 077
Dotations aux provisions	2 860	38 958
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	90 842	129 970
Total II	***9 273 715***	***8 981 690***
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	***6 435 622***	***4 846 537***
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	95 759	54 462
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	***95 759***	***54 462***
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	***-***	***-***
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	***95 759***	***54 462***
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***6 531 381***	***4 900 999***
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	***-***	***-***

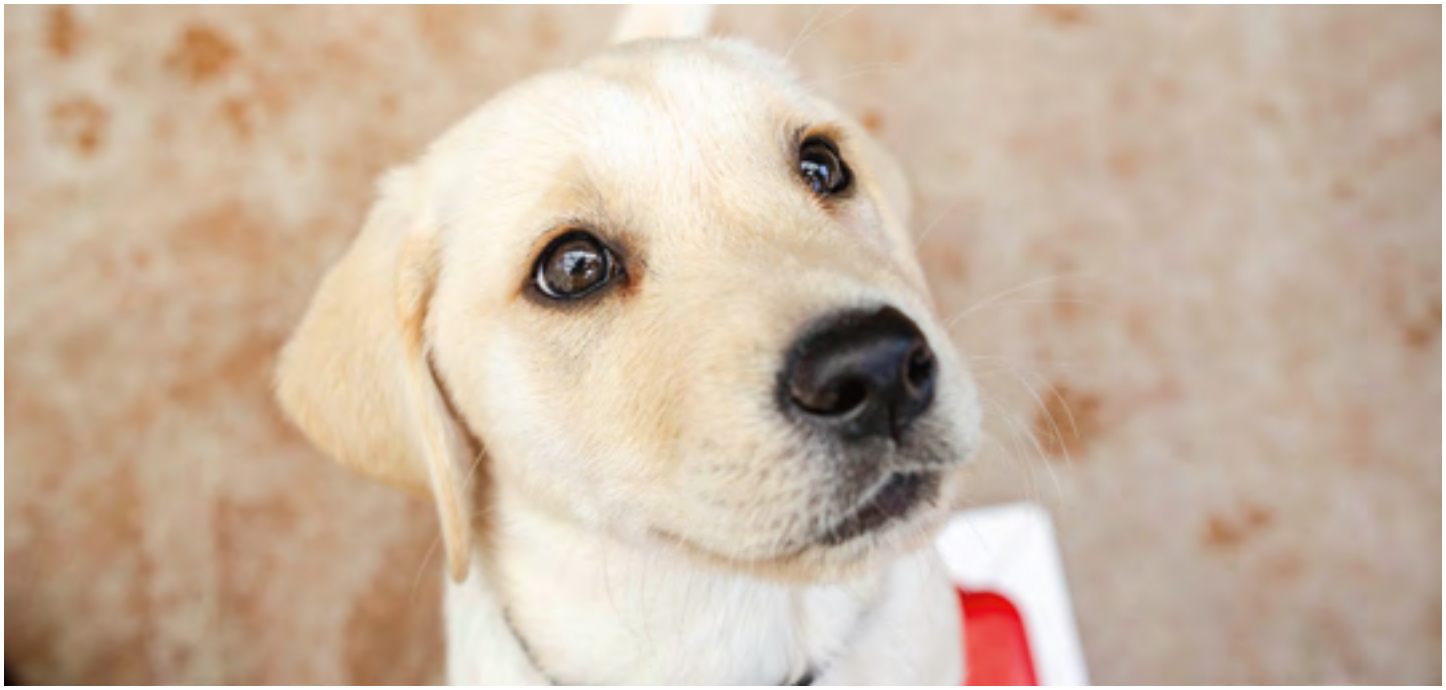

© École de Chiens Guides de Paris

Compte de Résultat exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 (SUITE)

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 262	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	98 000	
Total VI	***99 262***	***-***
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	***-99 262***	***-***
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	14 676	15 741
Total des produits (I + III + V)	***15 805 096***	***13 882 689***
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	***9 387 653***	***8 997 431***
SOLDE INTERMÉDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	***6 417 443***	***4 885 258***

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	118 678	117 462
Bénévolat		
TOTAL	***118 678***	***117 462***
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	118 678	117 462
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	***118 678***	***117 462***

État des engagements hors bilan et Contributions Volontaires en Nature

BILAN ACTIF	2022	2021
Engagements reçus :		
Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents	2 877 331	1 628 364
	-	

BILAN PASSIF	2022	2021
Engagements donnés :		
Legs destinés à être reversés aux écoles		50 000
	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT	2022	2021
Contributions Volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	118 678	117 462
Bénévolat		
Total des produits	***118 678***	***117 462***
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	118 678	117 462
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de services		
Personnel bénévole		
Total des charges	***118 678***	***117 462***

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	ÉXERCICE 2022		ÉXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	1190	1190	1190	1190
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	3 772 170	3 772 170	3 736 597	3 736 597
- Legs, donations et assurance-vie	11 632 509	11 632 509	8 595 676	8 595 676
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	271 542	271 542	1 208 765	1 208 765
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	87 406		80 591	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	***609***		***258 325***	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	***39 670***	***39 670***	***1 545***	***1 545***
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
TOTAL	***15 805 096***	***15 717 080***	***13 882 689***	***13 543 773***
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	6 164 569	6 164 569	6 075 779	6 075 779
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	234 694	234 694	192 453	192 453
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 103 471	2 103 471	1 976 296	1 976 296
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	***769 382***	***769 382***	***698 204***	***698 204***
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	***100 860***	***100 860***	***38 958***	***38 958***
5- IMPÔT SUR LES BÉNEFICES	***14 676***		***15 741***	
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL	***9 387 652***	***9 372 976***	***8 997 431***	***8 981 690***
EXCÉDENT OU DÉFICIT	***6 417 443***	***6 344 104***	***4 885 258***	***4 562 083***

B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	ÉXERCICE 2022		ÉXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature	85 678	85 678	117 462	117 462
Dons en nature	33 000	33 000		
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestation en nature				
Dons en nature				
TOTAL	***118 678***	***118 678***	***117 462***	***117 462***
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	85 678	85 678	117 462	117 462
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	33 000	33 000		
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	***118 678***	***118 678***	***117 462***	***117 462***

CER

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOUT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	1 190	1 190
- Actions réalisées par l'organisme	6 164 569	6 075 779	1.2. Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	234 694	192 453	- Dons manuels	3 772 170	3 736 597
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	11 632 509	8 595 676
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	271 542	1 208 765
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 103 471	1 976 296			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	769 382	698 204			
TOTAL DES EMPLOIS	9 272 116	8 942 732	TOTAL DES RESSOURCES	15 677 410	13 542 228
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	100 860	38 958	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	39 670	1 545
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	6 344 104	4 562 083	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	15 717 080	13 543 773	TOTAL	15 717 080	13 543 773
			RESSOURCES REPORTÉES LIEES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	24 179 609	19 559 693
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	6 344 104	4 562 083
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	55 759	57 833
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	30 579 472	24 179 609

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021		EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France	85 678	117 462	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	85 678	117 462
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	33 000	-	Dons en nature	33 000	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	118 678	117 462	TOTAL	118 678	117 462

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

FONDS DEDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
FOND DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	0	0
(-) Utilisation		
(+) Report		
FOND DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0	0

Notes

© F. FURST-HEROLD

www.chiensguides.fr

Les chiens guides d'aveugles

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC

FFAC - Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
71 rue de Bagnolet 75020 Paris - Tél. : 01 44 64 89 89 - www.chiensguides.fr
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE - Décret du 26 Août 1981